

Formation initiale des bibliothécaires d'État

L'accueil des adolescents dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris

CAILLOT Audrey

Sous la direction d'Abdelwahed Allouche

Maître de conférence associé à l'Enssib

Remerciements

Merci à Abdelwahed Allouche pour son aide constante, à Jean-François Jacques, à Jean-Claude Utard pour son aide précieuse et la foule de renseignements donnés.

Merci à Manu pour son infinie patience face à mes nombreux appels au secours informatiques et à Nicolas pour son exploration poussée des arcanes administratifs de la Ville.

Merci à Mathias Labbé pour l'aide apportée dans l'exploration des statistiques.

Merci également à l'équipe de Réunion pour son accueil, pour avoir supporté la rédaction de ce PPP, pour les discussions culinaires (très souvent), littéraires (souvent), administratives (de temps en temps), bibliothéconomiques (aussi) et les potins ! Blandine Aurenche, Alexandra Limiatia, Aline Ranchy, Florence Vignane, Christel Pechenard, Jean-Paul Maciel, Sophie Derouvroy, Sylvie Kersens, Sandra, Moussa, Matthias.

Résumé :

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris a initié une enquête sur les pratiques d'accueil des adolescents dans ses établissements. L'objectif de cette enquête est de mieux connaître et de mieux faire connaître ces pratiques, ainsi que de travailler à l'amélioration et au développement de cet accueil.

Descripteurs :

Adolescents ** Enquête

Adolescents ** Bibliothèques

Jeunesse * * Livres et lecture * * France

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Abstract :

The network of the City of Paris's libraries did a survey of practices of reception of the teenagers in its establishments. The aim is to know better and to make better known these practices, as well as to work on the improvement and on the development of this reception.

Keywords :

Teenagers ** Survey

Teenagers** Libraries

Books and reading * * France

Sommaire

SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION	11
PARTIE 1 : LES ADOLESCENTS, LA LECTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE.....	13
1. QU'EST-CE QU'UN ADOLESCENT ?	13
1.1. <i>Définition de l'adolescence et ses caractéristiques.....</i>	<i>13</i>
1.1.1. La psychologie : l'adolescence comme temps des transformations	13
1.1.2. La sociologie : l'adolescence comme période des expérimentations	14
1.2. <i>L'adolescence, quelle tranche d'âge ?</i>	<i>14</i>
2. LES ADOLESCENTS ET LEURS PRATIQUES CULTURELLES.....	15
2.1. <i>Pratiques culturelles et de loisirs des adolescents.....</i>	<i>15</i>
2.1.1. Pratiques.....	15
2.1.2. Les âges des loisirs	16
2.2. <i>La lecture</i>	<i>17</i>
2.2.1. Et pourtant ils lisent	18
2.2.2. Pratiques de lecture	19
2.2.3. Les raisons de lire	19
2.2.4. Les raisons de ne pas lire	20
3. « LA CONCURRENCE » DES NOUVELLES TECHNOLOGIES.....	20
4. LES ADOLESCENTS EN BIBLIOTHÈQUE.....	21
4.1. <i>Quel rôle pour la bibliothèque</i>	<i>21</i>
4.2. <i>La fréquentation de la bibliothèque</i>	<i>22</i>
4.3. <i>Mode d'utilisation des espaces et des collections</i>	<i>22</i>
4.3.1. Utilisation des collections	23
4.3.2. Un usage de groupe.....	23
4.3.3. L'alternative au désœuvrement	24
4.3.4. Un usage déviant	24
4.4. <i>Les attentes des adolescents.....</i>	<i>25</i>

PARTIE 2 : L'ACCUEIL DES ADOLESCENTS DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS26

1.	UNE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES D'ACCUEIL DES ADOLESCENTS.....	26
1.1.	<i>Description de l'existant</i>	26
1.2.	<i>Une nouvelle réflexion sur les adolescents</i>	27
1.3.	<i>Analyser les pratiques d'autres bibliothèques publiques</i>	29
2.	L'ENQUÊTE VILLE DE PARIS	29
2.1.	<i>Présentation du questionnaire et de l'échantillon</i>	29
2.1.1.	Le questionnaire	29
2.1.2.	L'échantillon.....	30
2.2.	<i>Elaboration de grilles de dépouillement et traitement des données</i>	31
2.2.1.	Questions fermées	31
2.2.2.	Questions ouvertes	31
2.3.	<i>Limites des résultats</i>	32
2.3.1.	Taux de réponse et choix des questionnaires	32
2.3.2.	Interprétation des questions et cohérence des réponses	32
2.3.3.	Taux de réponses aux questions	33
3.	L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES D'ACCUEIL DES ADOLESCENTS DANS D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES	33
3.1.	<i>Présentation du questionnaire et des bibliothèques choisies</i>	33
3.2.	<i>Grille de dépouillement et traitement des données</i>	34
3.3.	<i>Limites de l'étude</i>	34

PARTIE 3 : PRATIQUES D'ACCUEIL DES ADOLESCENTS DANS LE RÉSEAU DE LA VILLE DE PARIS ET COMPARAISONS35

1.	PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET ACCUEIL DES ADOLESCENTS	35
1.1.	<i>Résultat</i>	35
1.1.1.	Inclusion de l'accueil des adolescents dans le projet d'établissement...35	
1.1.2.	Modes d'inclusion de l'accueil des adolescents dans le projet d'établissement	35
1.1.3.	Réflexions sur l'accueil des adolescents.....	35
1.2.	<i>Analyse du résultat</i>	36

1.3.	<i>Comparaison</i>	37
2.	LES ESPACES ET LES ADOLESCENTS	39
2.1.	<i>Résultat</i>	39
2.1.1.	Lieux de présence des adolescents dans les bibliothèques multisections 39	
2.1.2.	Espace adolescent	39
2.1.2.1.	Situation de l'espace pour adolescents.....	39
2.1.2.2.	Organisation de l'espace pour adolescents	39
2.1.3.	Les espaces multimédias	40
2.1.3.1.	Impact des espaces multimédias	40
2.1.3.2.	Besoins spécifiques des adolescents en ressources multimédia	40
2.2.	<i>Analyse du résultat</i>	41
2.2.1.	Lieux de présence des adolescents dans les bibliothèques multisections 41	
2.2.2.	Espaces pour adolescents	41
2.2.3.	Espaces multimédias et besoins spécifiques des adolescents en multimédia	42
2.3.	<i>Comparaisons</i>	42
2.3.1.	Lieux de présence.....	42
2.3.2.	Espaces pour adolescents	43
2.3.2.1.	De l'intérêt des espaces pour adolescents.....	43
2.3.2.2.	Exemples	44
2.3.3.	Espaces multimédias et besoins en multimédias des adolescents	45
3.	LES COLLECTIONS ET LES ADOLESCENTS	46
3.1.	<i>Résultat</i>	46
3.1.1.	Politique d'acquisition.....	46
3.1.2.	Mise en valeur des acquisitions	46
3.1.3.	Les fonds pour adolescents	47
3.1.3.1.	Estimation des fonds	47
3.1.3.2.	Origine des documents pour adolescents	48
3.1.4.	Critères de sélection des documents.....	48
3.2.	<i>Analyse du résultat</i>	49

3.2.1.	Politique d'acquisition.....	49
3.2.2.	Mise en valeur des acquisitions	49
3.2.3.	Les fonds pour adolescents	50
3.2.4.	Critères de sélection des documents.....	51
3.3.	<i>Comparaisons</i>	51
3.3.1.	Politique d'acquisition.....	51
3.3.2.	Critères de sélection.....	52
3.3.3.	Mise en valeur des acquisitions	53
4.	LE PERSONNEL ET LES ADOLESCENTS	53
4.1.	<i>Résultat</i>	53
4.1.1.	Personnel intéressé par l'accueil des adolescents	53
4.1.2.	Personnel référent	54
4.1.2.1.	Existence d'un personnel référent	54
4.1.2.2.	Contenu de la référence	55
4.1.3.	Formations	56
4.1.3.1.	Formation des référents	56
4.1.3.2.	Formation des personnels	56
4.2.	<i>Analyse du résultat</i>	56
4.2.1.	Personnel intéressé par l'accueil des adolescents	56
4.2.2.	Personnel référent	57
4.2.3.	Formations	57
4.3.	<i>Comparaisons</i>	58
5.	LES ANIMATIONS ET LES ADOLESCENTS.....	58
5.1.	<i>Résultat</i>	58
5.1.1.	Actions et animations en bibliothèque	58
5.1.1.1.	Clubs de lecture	59
5.1.1.2.	Ateliers d'écriture.....	59
5.1.1.3.	Ateliers slam.....	59
5.1.1.4.	Lecture à voix haute.....	59
5.1.1.5.	Ateliers multimédia	60
5.1.1.6.	Animations	60
5.1.1.7.	Autres	60

5.1.2.	Actions et animations hors les murs.....	61
5.1.2.1.	Clubs de lecture	61
5.1.2.2.	Ateliers d'écriture.....	61
5.1.2.3.	Lecture à voix haute.....	61
5.1.2.4.	Autres	61
5.2.	<i>Analyse du résultat</i>	62
5.3.	<i>Comparaisons</i>	63
5.3.1.	Animations de type ludique	63
5.3.2.	Animations d'information	63
5.3.3.	Animations responsabilisantes.....	64
5.3.4.	Animations d'approfondissement	64
5.3.5.	Actions non littéraires.....	64
5.3.6.	Mêler les genres	65
5.3.7.	Les adolescents, un besoin d'animations spécifiques ?.....	65
PARTIE 4 : SCÉNARIOS		67
1.	SCÉNARIO 1 : ACTIONS MINIMALES, COOPÉRATION ET VOLONTARIAT.....	67
1.1.	<i>Sensibilisation et formation</i>	67
1.1.1.	Journées d'études	67
1.1.1.1.	La journée d'étude Lecture Jeunesse.....	67
1.1.1.2.	Une première journée d'étude interne	68
1.1.1.3.	Une deuxième journée d'étude.....	69
1.1.1.4.	Avantages, inconvénients et ressources nécessaires.....	69
1.1.2.	Elaborer un programme de formation	70
1.1.2.1.	Description.....	70
1.1.2.2.	Avantages et inconvénients, ressources nécessaires.....	70
1.2.	<i>Groupe de travail</i>	71
1.2.1.	Intégrer l'action des bibliothèques dans la politique de la Ville	71
1.2.1.1.	Description.....	71
1.2.1.2.	Avantages et inconvénients, ressources nécessaires.....	72
1.2.2.	Réfléchir sur les publics et l'organisation des espaces	72
1.2.3.	Formaliser l'accueil des adolescents et les actions menées pour eux dans les bibliothèques.....	73

1.2.3.1. Formaliser l'accueil.....	73
1.2.3.2. Formaliser cet accueil dans une reconnaissance au sein de la politique culturelle ou de la politique en direction de la jeunesse de la Ville de Paris	74
1.3. <i>Elaborer des outils statistiques</i>	75
1.3.1. Requêtes statistiques dans le SIGB	75
1.3.2. Statistiques générales.....	76
2. SCÉNARIO 2 : ACTIONS MINIMALES, PRESCRIPTION.....	76
2.1. <i>Utilisation des données statistiques et schéma directeur d'action</i>	77
2.2. <i>Avantages et inconvénients</i>	77
3. SCÉNARIO 3 : ACTION COMPLÉMENTAIRE À METTRE EN ŒUVRE	77
3.1. <i>Une enquête sur les pratiques du public adolescent</i>	78
3.2. <i>Avantages et inconvénients</i>	78
CONCLUSION	79
BIBLIOGRAPHIE	80
TABLE DES ANNEXES	84

Introduction

La réflexion sur la place des adolescents en tant que public spécifique des bibliothèques publiques date des années 60/70 au moment où les sections pour enfants s'affirment comme élément important de développement de la lecture publique. Elle est intimement liée au mouvement de renouvellement de celle-ci. En 1964, une journée d'étude sur « Les jeunes et la bibliothèque » est organisée. Déjà, on y aborde des thèmes comme la pédagogie de la lecture, le rôle de la lecture dans la formation des adolescents, leur place dans une bibliothèque d'adultes, le fonctionnement d'une bibliothèque de jeunes en relation avec les autres institutions culturelles, etc. C'est là qu'émerge un débat toujours en cours dans la profession : faut-il intégrer les adolescents dans l'existant ou créer à leur intention des espaces et des actions spécifiques ?

Discours et expériences ne changent rien au fait que, les années passant, la fréquentation des bibliothèques par les adolescents stagne de façon plus inquiétante que pour les autres catégories de public, et que les adolescents qui les fréquentent y manifestent des comportements et des usages jugés hétérodoxes. Les rapports des professionnels avec cette catégorie de public sont souvent vécus de façon conflictuelle sous la forme de problèmes. Il y a d'un côté la peur de perdre un bassin d'utilisateurs potentiels (et non pas seulement de lectorat), et de l'autre, la difficulté de s'adapter à ces utilisateurs.

Par ailleurs, on constate aujourd'hui que les professionnels sont toujours dans la même incertitude en ce qui concerne les adolescents. Bien que le sujet soit régulièrement abordé dans des colloques ou des articles, la littérature professionnelle reste relativement pauvre. On parle beaucoup de la jeunesse, mais peu des adolescents. On parle beaucoup des pratiques de lecture des adolescents, mais les études de leurs usages de la bibliothèque et des pratiques des professionnels à leur égard peinent à se développer. Il a fallu attendre le début des années 2000 pour voir apparaître ce type d'études et des enquêtes qui leur soient consacrées. Pourtant, à partir des années 80, certaines bibliothèques se sont heurtées à des difficultés graves (agressions physiques et verbales) occasionnant des fermetures et la présence de vigiles.

Pour changer le regard sur les adolescents dans son réseau de bibliothèques, la Ville de Paris réfléchit à la place qu'ils ont dans ses établissements. Afin de mieux connaître les

pratiques des professionnels du réseau à l'égard de ce public, une enquête a été initiée par le Bureau des bibliothèques. Des questionnaires ont été envoyés aux établissements en février et mars 2007 afin d'obtenir un tableau des pratiques d'accueil, et d'envisager des actions permettant de mettre en valeur, voire d'étendre ces pratiques. Il s'agit de faire en sorte que l'accueil des adolescent devienne une question intéressant l'ensemble des personnels d'un établissement et l'ensemble des établissements.

L'objectif est également de s'interroger sur la place et la pertinence de cet accueil en terme de politique culturelle sur le territoire de la ville.

L'importance de cette enquête pour le réseau et le rôle fondateur qu'elle est appelée à jouer dans la réflexion sur l'accueil des adolescents dans le réseau explique la place majeure qu'occupe dans le projet professionnel personnel la présentation des résultats et des propositions qui en découlent.

Ce projet professionnel se veut un bilan (à partir des résultats de l'enquête) et une réflexion sur les pratiques des professionnels à l'égard des adolescents. L'objectif est de proposer dans le cadre d'un dossier d'aide à la décision, des scénarios possibles d'action se basant sur l'analyse des résultats de l'enquête et sur des comparaisons avec les pratiques d'autres bibliothèques publiques françaises.

Partie 1 : les adolescents, la lecture et la bibliothèque

Avant d'aborder la place des adolescents dans les bibliothèques de la Ville de Paris, il semble intéressant de s'intéresser à la définition que l'on donne de cette classe d'âge et de faire un bilan des travaux sur leurs pratiques culturelles et leurs usages des bibliothèques.

1. Qu'est-ce qu'un adolescent ?

Plusieurs recherches ont montré que l'adolescence est une invention sociale. A titre d'exemple, nous pouvons citer les travaux de Pierre Bourdieu, François Dubet ou Olivier Galland sur la jeunesse¹.

Les définitions de l'adolescence sont nombreuses et varient selon les approches historiques, psychologique ou sociologiques. Pour cerner cette notion, j'ai choisi d'évoquer succinctement ces deux dernières approches puis de travailler sur les tranches d'âge concernées.

1.1. Définition de l'adolescence et ses caractéristiques

1.1.1. La psychologie : l'adolescence comme temps des transformations

L'adolescence s'accompagne des transformations corporelles de la puberté, transformations qui marquent le passage de l'enfance à l'âge adulte. Ces transformations s'accompagnent de la prise de conscience et de l'adaptation à ces changements corporels, de l'affirmation de son identité et du besoin de relations extra familiales, de la nécessité de construire de nouveaux repères.

¹ Pierre Bourdieu. *La jeunesse n'est qu'un mot, entretien avec Anne-Marie Metailié*. Paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 530-530, repris in *Questions de sociologie*. Paris : Editions de Minuit, 1984, éd. 1992. pp. 142-154.

Olivier Galland. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 1997.

François Dubet. *Les lycéens*. Paris : Le Seuil. L'épreuve des faits, 1991.

C'est la difficulté de ce passage qui provoque ce que l'on appelle communément la "crise d'adolescence", c'est-à-dire le témoignage, d'un passage laborieux, conflictuel de l'enfance à l'âge adulte, marqué par des allers-retours entre comportement « mature » et comportement « enfantin ».

1.1.2. La sociologie : l'adolescence comme période des expérimentations

Socialement, l'adolescence correspond à un changement de statut. Cela est perceptible dans les sociétés qui maintiennent des rites de passage et d'initiation. Dans les sociétés occidentales notamment, ces rites ont tendance à disparaître. Ils ont été remplacés par la période des apprentissages scolaires et professionnels dont la durée va en s'allongeant. Ceci explique sans doute en partie "la crise d'adolescence", crise provoquée par l'incertitude du moment qui verra l'entrée dans le monde des adultes. Ces angoisses s'accompagnent de comportements dits "à risque": interruption de la scolarité, tentatives de suicide, consommations de produits toxiques, de prises de risque (suivies d'accident de la circulation, d'accident de sport, etc.), de violences et de conduites transgressives (violences contre les personnes ou les objets).

Selon un autre point de vue² on serait passé de l'adolescence comme moment d'identification et de reproduction du parcours parental à l'adolescence comme moment de l'expérimentation. Cette analyse permet de mettre l'accent sur la nécessité de reconnaissance qui est une des caractéristiques de l'adolescence. Elle se traduit par la recherche de conformité aux normes du groupe des pairs ou de « la bande ».

1.2. L'adolescence, quelle tranche d'âge ?

Les limites de la période de l'adolescence sont floues. Certains chercheurs les fixent entre 10 et 15 ans, d'autres entre 15 et 30 ans.³

Cet allongement de l'âge serait lié à l'allongement de la durée moyenne des études et au retard de l'accès à l'autonomie économique (travail, logement, etc.).

² Oliver Galland, cité par Jean-François Hersent, « Les pratiques culturelles adolescentes. France, début du troisième millénaire », *BBF*, Paris, t. 48, n°3, 2003, pp. 12-21.

³ Jean-François Hersent, « Les pratiques culturelles adolescentes. France, début du troisième millénaire », *BBF*, Paris, t. 48, n°3, 2003, pp. 12-21.

On ira jusqu'à affirmer que les conduites adolescentes perçues comme "ordinaires" (fugues, bagarres, insultes, crises de nerf) sont surtout le fait des 12/15 ans en parlant parfois dans ce cas, de préadolescence.

2. Les adolescents et leurs pratiques culturelles

Les travaux sur les pratiques culturelles des adolescents donnent trois résultats : le recul de la culture dite légitime (littérature classique, etc.), et une forme de rejet du travail intellectuel, la diversité croissante des pratiques culturelles et la valorisation de l'éclectisme; l'importance croissante des médias et les nouveaux modes de consécration sociale et culturelle.

Cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'une grande partie de la culture scolaire, notamment les savoirs issus des lettres et sciences humaines, se transmet de plus en plus difficilement. Les savoirs les plus valorisés et considérés comme utiles ont profondément changé. On valorise aujourd'hui plus les savoirs scientifiques et techniques que les savoirs issus des "humanités".

2.1. Pratiques culturelles et de loisirs des adolescents

Les éléments présentés ici sont issus des travaux de Jean-François Hersent et des présentations qu'il a pu en faire au cours de colloques ou dans des articles.⁴

2.1.1. Pratiques

Les loisirs liés à l'image et au son sont parmi les préférés des adolescents. Les médias font partie intégrante de leur univers quotidien et leur utilisation ne relève pas d'un apprentissage vécu sur le mode de la rupture, comme cela peut être le cas de leurs aînés. Télévision et informatique tiennent une place importante dans les pratiques de loisir des adolescents. Une des conséquences de cette culture de l'écran est ce que l'on définit

⁴ Jean-François Hersent, « Les pratiques culturelles adolescentes. France, début du troisième millénaire », *BBF*, Paris, t. 48, n°3, 2003, pp. 12-21.

Jean-François Hersent, *La culture des adolescents : rupture et continuité* : 26 mars 2004, journée des professeurs documentalistes [en ligne]. Rouen : académie de Rouen. 23 avril 2004. Disponible à l'adresse : http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/IMG/pdf/texte_hersent_rouen.pdf.

comme le “zapping”, c’est-à-dire l’installation dans le présent, et la recherche de l’imprévisible. Le temps doit être rapide et les activités se succéder.

A partir de l’âge de 12 ans, la pratique des jeux sur console et sur ordinateur est très intense. Elle déclinera par la suite.

C’est aussi à partir de cet âge que l’écoute musicale prend une place croissante dans les pratiques culturelles. Entre 15 et 17 ans, elle tient la place la plus importante. En 2002, 75 % des 15-17 ans possèdent une chaîne hi-fi, 80 % possèdent un équipement leur permettant d’écouter de la musique en dehors du domicile. La musique vient en tête des sujets qui les intéressent le plus. Ils sont 94 % à déclarer discuter de musique avec leurs amis.

La sociabilité et les sorties tiennent une place importante dans la vie des adolescents. Les pratiques sportives et artistiques (en amateur) prennent une importance croissante. Les adolescents préfèrent généralement les activités qui les amènent à sortir du domicile familial et à rencontrer d’autres personnes : 88 % des 15-19 ans (contre 52 % pour l’ensemble de la population) fréquentent un groupe d’amis et plus d’un tiers (36 % contre un quart de l’ensemble de la population) adhère à une association ou un club. A noter qu’à partir de 15 ans, les sorties type discothèque ou karaoké prennent une place croissante.

Il est intéressant de constater que l’on retrouve des pratiques sexuellement marquées dans ces cas comme dans celui de la lecture. Les filles manifestent un intérêt plus marqué que les garçons pour le théâtre, les musées et expositions, les sorties avec les ami(e)s. A domicile, elles écrivent, cuisinent, lisent plus de livres. Les garçons sont plus tournés vers le sport et les manifestations sportives, la lecture de journaux ou bandes dessinées, la pratique de l’informatique.

2.1.2. Les âges des loisirs

L’étude des loisirs des 8-19 ans publiée en décembre 1999 par le Département des études et de la prospective du Ministère de la Culture et de la Communication⁵ croise de manière intéressante les pratiques de loisir et les pratiques culturelles en fonction de l’âge. Cela confirme le fait que l’adolescence est une période marquée par une forte

⁵ DEP, « Les loisirs des 8-19 ans », *Développement culturel n°131*, Ministère de la culture et de la communication, décembre 1999.

hétérogénéité. Par ailleurs, la modification des intérêts et des pratiques montre l'autonomisation croissante des adolescents vis-à-vis de l'école et de la famille.

Entre 11 et 13 ans, on voit l'autonomisation croissante des choix. Les préférences vont à l'écoute de disques, la revendication de participation à des concerts. Les livres semblent sortir progressivement de leur univers culturel (prédominance de la prescription scolaire, absence de discussions familiales autour des lectures) au profit d'autres formes de lecture (presse, ordinateur). Les pratiques artistiques amateurs connaissent la même désaffection en lien avec l'augmentation des contraintes scolaires. On voit l'amorce d'une sociabilité se constituer en marge des relations familiales.

A partir de l'âge de 14 ans, les relations amicales prennent de plus en plus d'importance. Les pratiques familiales chutent et on constate l'autonomisation des choix en matière de culture et de loisir. La lecture souffre de plus en plus de son lien avec l'univers scolaire. Certaines pratiques culturelles traditionnelles sont abandonnées, dont la fréquentation des bibliothèques, les pratiques amateurs très techniques.

De 17 à 19 ans, on parle d'entrée progressive dans le monde des adultes. Le pôle audiovisuel reste prédominant et l'importance croissante des relations amicales se confirme. L'autonomie est chose acquise, ce qui explique l'accroissement des sorties (cinéma, discothèque, concerts, théâtre, etc.).

2.2. La lecture

Pour étudier les pratiques de lecture des adolescents, je me suis appuyée sur les travaux de Jean-François Hersent⁶, sur ceux de Claude Poissenot⁷ et Christian Baudelot⁸. Un sondage sur la lecture des 15-18 ans de 2002 est également utilisé.⁹

⁶ Jean-François Hersent, *La culture des adolescents : rupture et continuité* : 26 mars 2004, journée des professeurs documentalistes [en ligne]. Rouen : académie de Rouen. 23 avril 2004. Disponible à l'adresse : http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/IMG/pdf/texte_hersent_rouen.pdf

⁷ Claude Poissenot. *Les adolescents et la bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997. 360p. Etudes et recherche.

⁸ Christian Baudelot, Marie Cartier, Christine Detrez, *Et pourtant ils lisent*. Paris : Le Seuil, 1999. 245 p. L'épreuve des faits.

⁹ LOUIS HARRIS-FNAC. *Les jeunes et la lecture, sondage Louis-Harris-FNAC, publié au Journal du Dimanche le dimanche 6 octobre 2002*. Paris : Louis Harris, 2002 [consulté le 01-02-2007]. Disponible à l'adresse : http://www.lh2.fr/upload/ressources/sondages/jeunes_education/LHFFNACOct02.pdf

2.2.1. Et pourtant ils lisent

Claude Poissenot fait le constat en 1997 que les références littéraires des adolescents français sont peu diversifiées. Mais cela ne signifie pas pour autant que les adolescents ne lisent pas.

A compter de la fin des années 1980, le discours dominant encore en vogue insiste sur la baisse des pratiques de lecture des français, et en particulier, des jeunes.¹⁰ On accuse toujours les médias, l'ordinateur, la musique, ainsi que l'échec de l'école dans l'apprentissage de la lecture et du goût de lire. Il est exact que les adolescents lisent moins. L'intensité de la pratique a diminué en l'espace d'une génération, et elle diminue encore à mesure que les adolescents grandissent. Les lectures prescrites par l'école prennent une part de plus en plus importante par rapport aux lectures personnelles, jusqu'à parfois les supplanter. Ce qui conduit Oliver Donnat à écrire : « Le fléchissement de la quantité de livres lus traduit un réel recul du livre chez les jeunes générations. La lecture de livres en tant qu'activité librement choisie, c'est-à-dire hors de toute contrainte scolaire ou professionnelle, rencontre des difficultés croissantes à s'inscrire "spontanément" dans le temps et l'espace des loisirs. »¹¹

Pourtant, l'enquête de 1997 sur les pratiques culturelles des français montre que les adolescents, ou les jeunes pour reprendre la terminologie employée, lisent en dehors des prescriptions scolaires et que le livre reste le premier des supports employés, malgré la concurrence des magazines. C'est un rapport à la lecture à la fois ludique, de désir de comprendre et de connaître qui prédomine chez les deux sexes, bien qu'il soit davantage marqué chez les filles (lesquelles lisent plus que les garçons).

Si les jeunes lisent donc moins, ils continuent de lire plus qu'une grande partie de la population, et les causes de leur désengagement de la lecture ne viennent pas seulement de la concurrence d'autres loisirs. Christian Baudelot a montré par exemple, que l'accroissement du travail scolaire et le manque de temps y jouent un rôle. S'ajoutent à ces aspects la dévalorisation actuelle des matières littéraires au profit des matières scientifiques et le fait que la lecture, pratique intime par excellence, s'accorde mal à une période de la vie où les relations amicales et de sorties prédominent.

¹⁰ Voir l'enquête sur les pratiques culturelles des français de 1989 notamment.

¹¹ Olivier Donnat, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994, cité dans Anne-Marie Bertrand, « Les jeunes et la lecture », *BBF*, Paris t. 48, n°3, 2003, pp. 22-28.

2.2.2. Pratiques de lecture

Des études¹² montrent que les pratiques de lecture sont extrêmement variables, et qu'il existe une certaine curiosité pour la littérature chez les adolescents, curiosité empreinte d'un éclectisme que l'on retrouve dans leurs autres pratiques culturelles. Il n'y a pas, ou seulement à l'état résiduel, de hiérarchie des lectures et des auteurs. On croise aussi bien les classiques consacrés par le milieu scolaire que des best-sellers. Par ailleurs, la lecture n'a plus de valeur en soi. Elle est utilitaire, pratique, pour beaucoup d'adolescents qui la lient à la nécessité de réussir leurs études. Christian Baudelot parle de « pratique sans croyance ».

De plus, si les adolescents lisent, ils ne lisent pas forcément des livres. Le magazine fait concurrence au livre, et contrairement à la lecture de livres qui a tendance à baisser avec l'âge, la lecture de magazines ne décroît pas pour la simple raison qu'elle est à l'abri des contraintes scolaires (ce qui n'est pas le cas du livre).

Comme dans les autres pratiques culturelles, on trouve des différences entre les sexes. Les garçons lisent plus de bandes dessinées, de livres scientifiques, de livres pratiques et de littérature fantastique que les filles (cela serait à reconsidérer avec la place de plus en plus grande prise par les mangas et l'effet "Harry Potter"). Les différences entre les sexes se ressentent également dans l'appétence à la littérature au sens traditionnel du terme : les filles montrent un goût plus vaste en matière de genre que les garçons, et s'ouvrent aux littératures étrangères.

2.2.3. Les raisons de lire

Les adolescents lisent pour le plaisir, l'évasion. Il est relativement rare que la lecture soit perçue comme une contrainte. Ce qui semble paradoxal avec les études montrant le poids croissant des prescriptions scolaires sur les lectures personnelles.¹³ Ce paradoxe peut s'expliquer par la différence faite entre lectures imposées et lectures de loisir.

La lecture reste une pratique relativement intime. Le mode premier de découverte est le fait d'en avoir discuté avec des pairs. Mais la parole sur le livre reste difficile et restreinte. Ce qui pourrait expliquer dans une certaine mesure l'échec relatif des animations proposées sur le mode du partage et de l'échange (en plus du rejet

¹² Claude Poissenot, op. cit..

Baudelot, Christian (dir.), op. cit.

¹³ Christian Baudelot (dir.) op. cit.

généralement constaté des propositions de type institutionnel : clubs de lecture fiches de lecture, etc.). Discuter de lectures est rarement naturel à cet âge, sauf dans le cadre de petits groupes se connaissant bien, et d'ailleurs, généralement, de groupes de filles. Cette rareté n'exclut pas la constitution de sociabilités autour de certains titres, comme Harry Potter ou les livres de Stephen King.

En règle générale, les adolescents ne perçoivent pas dans la lecture un moyen de répondre à leurs questions. Cependant, on observe une grande variété des rapports au livre et des pratiques de lecture selon les sexes et l'âge.

2.2.4. Les raisons de ne pas lire

La lecture occupe une part relativement modeste dans leurs loisirs, même dans le cas des forts lecteurs. On peut parler d'activité ordinaire, soumise au même arbitrage en terme de temps et de moyens que les autres pratiques de loisir et de sociabilité. C'est une pratique de divertissement, d'apprentissage de connaissances qui ne se pratique d'ailleurs plus seulement dans les livres.

La non lecture a plusieurs causes : la résistance aux incitations scolaires et parentales ("il faut lire"), l'image de loisir des bons élèves et des filles, l'association à l'effort et l'ennui provoquée par le lien de la lecture à l'univers scolaire, l'image d'activité démodée.

3. « La concurrence » des nouvelles technologies

Les chiffres concernant les pratiques adolescentes de l'informatique et de l'Internet sont rarement à jour. Les données disponibles semblent montrer que le temps consacré à la lecture et à la pratique de l'informatique étaient sensiblement équivalentes au début des années 2000. Déjà les gros pratiquants d'informatique étaient deux fois plus nombreux que les gros lecteurs. Toutefois, ces données ne prennent pas en compte l'explosion de l'utilisation d'Internet et le développement des blogs, des jeux en réseau et des autres modes d'utilisation de l'Internet, explosion qui a sans doute réduit la fracture filles garçons dans l'utilisation de ce média (les garçons utilisaient plus l'ordinateur que les filles à cette période, ce qui peut s'expliquer par l'aspect encore très technique de la pratique de l'informatique à ce moment).

Dans ces conditions, on voit que dès la fin des années 1990, la question de la concurrence des pratiques culturelles se posait. Or, pour qu'il y ait concurrence, il faut que les attentes soient les mêmes et se situent sur le même marché. Et aucun des loisirs

étudiés, qu'il s'agisse de la télévision, de l'ordinateur et de l'Internet ou de la musique ne se situe au même niveau que les autres. Par conséquent, ils ne détourneraient pas les adolescents de la lecture. Cependant, bien qu'on ne puisse encore rien affirmer, avec les pratiques de blogs et de chat, la sociabilité des adolescents et leurs rapports à l'acte de lire sont sans doute en train de se modifier.

4. Les adolescents en bibliothèque

4.1. Quel rôle pour la bibliothèque

La fréquentation de la bibliothèque par les adolescents ne représente pas seulement un enjeu en termes de statistiques de fréquentation. Elle est la condition de la réussite scolaire, mais aussi la possibilité de former des adultes et des citoyens éclairés par l'accès aux ressources documentaires, aux livres et à la lecture.

Le point de vue de Michèle Petit¹⁴ sur la lecture est d'ailleurs intéressant. Selon elle, l'utilisation parascolaire, l'apprentissage des règles de partage d'un espace commun, la compensation d'un manque initial de culture légitime sont des rôles réels de la bibliothèque publique et de la lecture, mais il est d'autres usages de la lecture qui contribuent à accroître la faculté de résister aux mécanismes d'exclusion et aux déterminismes et qui ne relèvent pas de la lecture de distraction. Si la lecture est précieuse, c'est qu'elle permet de mettre en forme une expérience, de façonner une identité qui était jusqu'à une époque récente construite par et pour le groupe. Avec les mutations sociales et culturelles, l'affaiblissement des structures de transmission et l'individualisation, la lecture peut participer de la construction de l'identité, chose déterminante à l'adolescence. Cette lecture, la bibliothèque est en mesure de la favoriser.

Des textes en rapport avec des situations personnelles peuvent permettre de se construire. A l'adolescence, la curiosité pour ce qui est tabou (sexe, etc.) peut trouver son exutoire dans des livres qui aident à apprivoiser les peurs, à trouver des réponses et à donner sens aux expériences. La lecture peut même être vitale quand l'adolescent a l'impression que quelque chose le singularise dans le sens où il peut trouver des témoignages de situations similaires à la sienne et, ainsi, la naturaliser.

¹⁴ Michèle Petit, *Eloge de la lecture. La construction de soi*. Paris : Belin, 2002. 159 p. Nouveaux mondes.

En ce sens, la lecture n'est pas seulement un loisir. Par son biais, le lecteur peut acquérir une position de sujet, s'ouvrir à l'autre. Elle a un lien à la citoyenneté dans le sens où elle amène à comprendre le monde et à avoir prise sur lui. La lecture crée un certain nombre des conditions nécessaires à une citoyenneté active, dès lors qu'elle est libre et intime.

4.2. La fréquentation de la bibliothèque

Les bibliothèques municipales sont occupées par les jeunes. La fréquentation des bibliothèques par ce public est d'ailleurs en hausse.

Mais cette occupation présente un visage paradoxal. Beaucoup d'adolescents et de jeunes adultes quittent la bibliothèque en même temps qu'ils sortent du système scolaire. La fréquentation contrainte dans le cadre scolaire s'interrompt quand la contrainte cesse pour beaucoup d'entre eux. Claude Poissenot montre que cela est dû à leur incapacité à faire évoluer leur lien à cette institution. La bibliothèque sort de la sphère familiale, eux sortent de la sphère d'une section jeunesse qu'ils connaissaient bien. Ils doivent changer leurs modes de fréquentation, trouver de nouvelles raisons de venir et ne parviennent pas à le faire.¹⁵

Fréquenter la bibliothèque ne signifie par ailleurs pas y être inscrit et utiliser ses collections, et ne traduit pas plus un goût pour la lecture.

Il est amusant de constater que la plupart des adolescents ont une vision traditionnelle de la bibliothèque et de la manière de l'utiliser, vision qui ne les empêche pas d'en avoir des usages très différents, voire contraires. Les raisons de fréquenter une bibliothèque sont diverses : préparer un travail scolaire, emprunter des livres, lire sur place des livres ou des magazines, faire ses devoirs.

Les raisons de ne pas fréquenter une bibliothèque sont le manque d'habitude, la possession personnelle de livres, la distance par rapport au domicile, les horaires, et marginalement, le fait de ne pas aimer lire.

4.3. Mode d'utilisation des espaces et des collections

Les adolescents font un usage particulier de la bibliothèque publique. Elle est pour eux un outil de travail scolaire, et un lieu de sociabilité, ce dernier point induisant des

¹⁵ Claude Poissenot, op. cit.

pratiques et des modes d'occupation de l'espace qui font entrer ce public en conflit avec les usages traditionnels de la bibliothèque et les autres publics. En fait, ils n'ont pas détourné les équipements de leurs missions habituelles (lecture, travail sur place, etc.) mais les usages conformes du lieu se font en dehors des normes traditionnelles.

4.3.1. Utilisation des collections

Quand on étudie les statistiques issues d'enquêtes en bibliothèques, on constate que la majorité des usagers adolescents viennent lire, consulter ou emprunter des documents. Romans, documentaires, bandes dessinées et mangas sont utilisés dans une perspective de loisirs et de travail scolaire.

4.3.2. Un usage de groupe

Les adolescents ont en règle générale un usage collectif de la bibliothèque. On assiste à des phénomènes de groupe qui vont à l'encontre de la conception d'une bibliothèque silencieuse et solitaire.

Les bibliothèques sont bien perçues comme un lieu de travail. On y vient pour faire ses devoirs. Mais on y vient aussi pour retrouver des amis. La bibliothèque est un lieu de sociabilité qui échappe aux adultes, enseignants et parents.

Le problème de cette utilisation du lieu réside principalement dans les exubérances sonores et langagières. Le rapport des adolescents au silence est particulier: il est perçu comme stérile et antinomique avec leur recherche de sociabilité. Ils ont leur propre manière de travailler. Autant pour les adultes les temps des loisirs et du travail sont clairement distincts, autant les adolescents mêlent allégrement le ludique au travail scolaire. Ce travail en groupe est aussi un mode de remise à niveau des plus faibles et un garant contre l'abandon du travail scolaire malgré le bruit.

Leur mode de fonctionnement en groupe s'étend par fois jusqu'à la lecture. Or ce type de lecture est souvent rejeté parce que perçu comme une gêne pour les autres lecteurs ayant une pratique traditionnelle de la lecture.

« Perçue comme un usage profane de la culture écrite, plutôt que comme un processus permettant la production d'un sens construit à plusieurs, la lecture collective est souvent considérée comme une preuve de lacunes culturelles et scolaires, ou, quand elle est pratiquée de façon ostentatoire, comme un manque de respect envers l'institution, son

personnel, ses autres usagers »¹⁶ Pourtant, cette lecture qui apparaît comme indisciplinée véhicule les valeurs du groupe, renforce l'appartenance et favorise les jeux de langage. Elle leur est naturelle, du moins dans les quartiers populaires.

Reste à adapter la bibliothèque à cette utilisation de ses espaces. C'est ce que Nassira Hedjerassi rappelle : « Ce point est essentiel : saisir ces modalités de travail constitue un enjeu de taille, à la fois pour décriper nombre de situations conflictuelles, mais aussi pour (re)penser les (ré)aménagements des espaces afin de permettre ces utilisations collectives sans nuire à l'accueil des autres publics. »¹⁷

4.3.3. L'alternative au désœuvrement

La bibliothèque est aussi une alternative au désœuvrement. Dans ce cas, il n'y a pas de réel usage à vide de la bibliothèque : les adolescents circulent dans les espaces, utilisent les ressources multimédias. « Dans la mesure même où ces institutions culturelles offrent toutes sortes de supports, que les usagers sont libres de leur circulation et de leurs choix, un rapprochement entre ces publics juvéniles et des collections vers lesquelles ils ne se tourneraient pas spontanément est susceptible de se produire. »¹⁸

Ce type de fréquentation ne devrait pas être identifié comme un problème.

4.3.4. Un usage déviant

La déviance est réelle quand la bibliothèque n'est plus perçue que comme un espace public accessible et confortable. L'occupation induite de l'espace mène alors à des pratiques de verrouillage de l'espace (retirer les chaises, salles fermées aux non-inscrits, condamnation d'escaliers ou couloirs, etc.). D'autant que pour une partie des adolescents, notamment des garçons, la bibliothèque devient parfois un espace social utilisé dans une logique de valorisation et d'exposition de soi. Les règles sont alors sciemment transgressées. Il faut bien sûr faire la part du jeu et de la violence, mais les infractions au règlement ne peuvent pas être acceptées.

¹⁶ Martine Burgos, Nassira Hedjerassi, Patrick Pérez, Fabienne Soldini, Philippe Vitale, *Des jeunes et des bibliothèques, trois études sur la fréquentation juvénile*, Paris : Bibliothèque publique d'information/Centre Pompidou, 2003. (Etude et recherche), 187 p., Patrick Pérez, Fabienne Soldini, Philippe Vitale, « Usages pluriels des bibliothèques : règles et conflits », p. 90.

¹⁷ Martine Burgos, Nassira Hedjerassi, Patrick Pérez, Fabienne Soldini, Philippe Vitale, op. cit., Nassira Hedjerassi, « La fréquentation par la bande », p. 33.

¹⁸ Nassira Hedjerassi, Op. Cit. p. 42.

A l'extrême, il arrive que des adolescents provoquent des dégradations matérielles ou aillent jusqu'à l'affrontement physique. Dans ce cas, on peut parler d'attaque contre un symbole d'autorité qui avive un sentiment d'injustice et de frustration. Il y a contestation des normes, appropriation de l'espace. Choses qui ne peuvent être acceptées.

4.4. Les attentes des adolescents

Les nombreuses enquêtes menées ces dernières années sur le public adolescent en bibliothèque publique permettent de mieux cerner leurs attentes envers l'institution.

En général, les documents qu'ils préfèrent sont les périodiques, et notamment les magazines, les bandes dessinées et les mangas. S'y ajoutent les DVD. Les imprimés, les CD et CD-ROM sont loin d'être en tête de liste.

Parmi les thèmes d'animation demandés, on trouve le cinéma, la musique, Internet.

Quelques soient les résultats d'enquête sur lesquels on se penche, on constate qu'ils sont nombreux à demander un espace qui leur soit spécifique au sein de la bibliothèque.

L'adolescence est donc une tranche d'âge dont les manifestations psychiques et sociologiques sont connues à défaut d'avoir des limites clairement définies. Les rapports des adolescents à la culture et à la lecture sont divers. Leurs intérêts se portent vers les activités culturelles et de loisirs audiovisuelles, informatiques et musicales principalement. Néanmoins, si les pratiques de lecture baissent, elles ne cessent pas, et cela malgré la concurrence relative des autres pratiques culturelles, de la sociabilité croissante et de l'augmentation du travail scolaire.

Les adolescents continuent à lire et, par ailleurs, à fréquenter les bibliothèques pour y travailler ou y trouver des ressources pour leurs pratiques de loisir.

Partie 2 : L'accueil des adolescents dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris

1. Une enquête sur les pratiques d'accueil des adolescents

1.1. Description de l'existant

Le réseau de la Ville de Paris présente un visage particulier. Cinquante-neuf établissements de prêt forment un maillage dense, mais encore inégal de la capitale.

Ce réseau est constitué d'établissements de taille diverse. On y trouve des médiathèques multisections de taille moyenne et de plus de 1000 m², de petits établissements de moins de 500 m² et des bibliothèques spéciales pour la jeunesse. La réserve centrale permet de compléter les collections de ces établissements. S'y ajoutent des bibliothèques patrimoniales et des bibliothèques à fonds spécialisés.

Les chiffres présentés dans les statistiques d'activité 2005 montrent un certain sous-équipement : il y a en moyenne 3,1 m² de bibliothèque pour 100 habitants à Paris, alors que la moyenne nationale est de 5,6 m². Ce retard constaté dans l'équipement de lecture publique de certains arrondissements et le vieillissement d'autres établissements a provoqué une politique de construction et de réhabilitation des bibliothèques. Par exemple, les bibliothèques Trocadéro (16^e) et Italie (13^e) ont fait, ou vont faire l'objet d'une rénovation complète. Deux établissements de petite taille installés en mairie (Vivienne dans le 2^e arrondissement et Temple dans le 3^e arrondissement), vont être réaménagés et agrandis. La médiathèque Marguerite Yourcenar, (15^e arrondissement), offrira des collections multimédias sur 4000 m². Une autre médiathèque, Marguerite Duras, d'une taille équivalente est en construction dans le 20^e arrondissement. D'autres établissements de plus petite taille doivent compléter le maillage, comme la médiathèque Chaptal (9^e arrondissement) ou la médiathèque Réunion (20^e arrondissement).

Parallèlement, le SIGB va être changé pour permettre une meilleure gestion des collections et le développement de nouveaux services au public.

Outre la volonté d'offrir au public des équipements de lecture publique modernes et performants au regard des autres bibliothèques publiques, on peut avancer que la Ville de Paris cherche également à augmenter le nombre de ses usagers par une offre renouvelée et attractive.

En effet, on peut noter par l'étude des statistiques du réseau que l'évolution du public, après une période d'augmentation, montre une tendance à la baisse, bien que le « solde emprunteur » sur la période 1995-2005 reste positif.

	Emprunteurs actifs	Pourcentage de la population desservie
2001	315 945	14,9
2002	333 170	15,7
2003	347 570	16,4
2004	338 290	15,9
2005	327 140	15,4

Le même mouvement peut s'observer pour le nombre de prêts.

	Emprunts totaux
2002	11 385 000
2003	12 113 000
2004	12 011 300
2005	11 383 100

C'est dans ce contexte que prend place la réflexion sur l'accueil des adolescents.

1.2. Une nouvelle réflexion sur les adolescents

C'est à la suite des préfigurations des bibliothèques Chaptal (9^e arrondissement) et Réunion (20^e arrondissement) que la réflexion sur les adolescents a été relancée dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris.

Le projet d'établissement sur lequel ces préfigurations ont été conçues était celui de bibliothèque intergénérationnelle, ou encore, de bibliothèque familiale. L'objectif de ces nouvelles bibliothèques était d'accueillir dans un même lieu l'ensemble des membres d'une famille en leur proposant une offre documentaire centrée sur la jeunesse et les adolescents mais permettant de répondre aux demandes, notamment, des parents, et des adultes.

Pour la bibliothèque Réunion par exemple, un document de travail de 2006 décrit l'offre documentaire comme suit : un fonds commun pour adultes et pour adolescents à

renouvellement rapide appuyé sur les valeurs sûres ; un fonds jeunesse développé, un fonds important de BD et de mangas ne comprenant que des séries convenant à l'ensemble de la famille ; un fonds de DVD jeunesse et grand public avec comme critère de choix que les films proposés puissent être visionnés en famille ; un fonds de revues à dominante jeunesse ; des visites de familles à la bibliothèque et des actions vers les scolaires (de la maternelle au lycée).

Ces projets ont largement évolué depuis leur formulation, mais le concept de bibliothèque intergénérationnelle, outre les inquiétudes qu'il a provoqué, a montré le peu de prise en compte du public adolescent dans les bibliothèques et la méconnaissance qu'avaient les bibliothécaires des actions menées par leurs collègues. C'est de là qu'est née l'idée d'une enquête sur les pratiques d'accueil des adolescents dans le réseau. L'action pour les adolescents existe en effet déjà, mais de manière éclatée et non formalisée. Par ailleurs, les données statistiques élaborées à l'occasion de cette réflexion ont montré la baisse de fréquentation des bibliothèques à partir de l'âge de 12 ans, baisse qui s'accroît à 13 et 14 ans. Le tableau suivant le montre bien (données extraites du SIGB en octobre-novembre 2006) :

Tranches d'âge	Total d'inscrits	Taux de pénétration dans la population
Moins de 3 ans	3 335	6,14 %
3-4 ans	6 889	15,98 %
5-6 ans	9 305	23,64 %
7-8 ans	11 269	28,77 %
9-10 ans	12 432	32,50 %
11-12 ans	12 087	32,50 %
13-14 ans	9 946	27,43 %
15-19 ans	19 573	19,43 %
20-24 ans	31 490	19,32 %

Une étude plus fine des tranches d'âge donne les résultats suivants :

Age des usagers	Nombre d'inscrits	Taux de pénétration
13	5 804	30 %
14	5 465	24,8 %
15	4 079	22 %
16	3 585	19 %

17	3 274	17 %
18	3 931	19 %
19	4 692	18,5 %

Cette défection a amené à s'interroger sur ses causes et à chercher des solutions.

1.3. Analyser les pratiques d'autres bibliothèques publiques

Analyser les pratiques d'accueil des adolescents dans les bibliothèques du réseau de la Ville de Paris ne peut prendre tout son sens qu'en tenant compte et en utilisant à titre de comparaison ce qui se fait dans d'autres bibliothèques publiques françaises.

Les articles professionnels et les résultats d'enquête rendus publics offrent une base de travail riche. Cette source d'information est complétée par un questionnaire que j'ai envoyé à un certain nombre de bibliothèques publiques pratiquant l'accueil des adolescents sous des formes variées. Il ne s'agit pas de prétendre à une représentativité mais de tirer bénéfice de certaines expériences pertinentes.

2. L'enquête Ville de Paris

2.1. Présentation du questionnaire et de l'échantillon

2.1.1. Le questionnaire

Le questionnaire soumis aux bibliothèques du réseau de la Ville de Paris a été élaboré par M. Jean-Claude Utard, Inspecteur des bibliothèques de la Ville de Paris. Deux versions ont été distribuées, une pour les bibliothèques multisections, l'autre pour les bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse. Ces questionnaires sont légèrement différents dans leur contenu pour prendre en compte les spécificités de chaque type de bibliothèque. Tous deux sont présentés en annexe¹⁹.

Ils comportent cinq grands axes : le premier porte sur le projet d'établissement, le second sur les espaces, le troisième sur les collections, le quatrième sur les personnels, le dernier sur les actions entreprises dans et hors la bibliothèque. Tous les aspects de

¹⁹ Voir annexe 1 et annexe 2

l'accueil des adolescents en bibliothèque sont donc couverts exception faite des pratiques de lecture et des modes de fréquentations de ces usagers.

Le questionnaire comprend des questions fermées et des questions ouvertes dans le but d'obtenir des informations plus qualitatives sur le fonctionnement des bibliothèques et sur leurs actions.

2.1.2. L'échantillon

L'échantillon attendu se compose de l'ensemble des bibliothèques du réseau ouvertes au public, à l'exception des bibliothèques spécialisées comme la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, ou encore la Bibliothèque administrative.

Le réseau de la Ville de Paris comprend 59 bibliothèques de lecture publique sans vocation patrimoniale. Ce chiffre inclut les bibliothèques en préfiguration.

On y compte :

Type de bibliothèques	Nombre
Bibliothèques multisections	45
Bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse	14
Total	59

Dont :

Petites bibliothèques multisections (moins de 500 m ²)	14
Bibliothèques multisections de taille moyenne (500 à 1 500 m ²)	19
Grandes bibliothèques multisections (plus de 1 500 m ²)	12

Toutes les bibliothèques ont reçu un exemplaire du questionnaire en version électronique.

42 d'entre elles y ont répondu :

Type de bibliothèques	Nombre de bibliothèques répondantes	Pourcentage de bibliothèques répondantes
Bibliothèques multisections	29	64,5
Petites bibliothèques multisections (moins de	9	64,3

500 m ²)		
Bibliothèques multisections de taille moyenne (500 à 1 500 m ²)	14	73,7
Grandes bibliothèques multisections (plus de 1 500 m ²)	6	50
Bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse	13	93
Total	42	71,1

71,1 % des bibliothèques visées par cette enquête ont renvoyé leur questionnaire rempli, ce qui permet d'estimer que les résultats obtenus sont assez représentatifs des pratiques d'accueil des adolescents dans le réseau

2.2. Elaboration de grilles de dépouillement et traitement des données

Les questionnaires ont été dépouillés à l'aide du logiciel Excel.

2.2.1. Questions fermées

Les questions fermées ont fait l'objet de tableaux présentant les résultats en nombre de bibliothèques et en pourcentage du nombre de bibliothèques répondantes, cela afin de produire des données statistiques. Les réponses ont été traitées dans un premier temps par type de bibliothèque (bibliothèques multisections petites, grandes et moyennes, et bibliothèques jeunesse), puis les réponses aux questions fermées ont été réunies sur une même feuille de calcul Excel pour permettre des comparaisons statistiques plus facile, des croisements et produire des graphiques²⁰.

2.2.2. Questions ouvertes

Les questions ouvertes ont été traitées sous forme de tableaux. Les réponses de chaque bibliothèque sont détaillées. Les termes les plus utilisés ont été relevés et utilisés comme mots-clés. Leur comptabilisation, si elle ne permet pas de dégager des statistiques donne

²⁰ Voir annexe 3

une image des pratiques des bibliothèques de la Ville de Paris en matière d'accueil des adolescents. Pour les actions entreprises, un tableau spécifique a été élaboré, listant pour chaque type d'action le nom des bibliothèques concernées et le contenu de l'action. Des contacts ont été pris avec les établissements mettant en œuvre des actions sortant de l'ordinaire ou particulièrement développées.

2.3. Limites des résultats

L'enquête présente un certain nombre de limites et son dépouillement n'a pas été sans poser de problèmes. Ces problèmes et limites sont présentés ici.

2.3.1. Taux de réponse et choix des questionnaires

Certes, le taux global de bibliothèques du réseau ayant répondu aux questionnaires (plus de 70 %) est élevé. Toutefois, le taux de réponse est inégal par type de bibliothèque. Si le taux de réponse est satisfaisant pour les petites et moyennes bibliothèques multisections et pour les bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse, seules 34 % des grandes bibliothèques multisections ont répondu; ce qui risque de remettre en question la représentativité de l'échantillon de ces bibliothèques.

Par ailleurs, des mélanges se sont produits entre les questionnaires. Des bibliothèques jeunesse ont utilisé les questionnaires pour bibliothèques multisections. C'est le cas de la bibliothèque Réunion en préfiguration. Cela s'explique dans ce cas par le fait que le projet Réunion a évolué d'une bibliothèque spéciale jeunesse à une bibliothèque pour tous publics à dominante jeunesse. C'est également le cas de la bibliothèque Sorbier.

A l'inverse, la bibliothèque Lancry qui est classée en bibliothèque multisections et a répondu sur un questionnaire pour bibliothèques jeunesse. Ses réponses étant cohérentes, elle a donc été comptée comme bibliothèque jeunesse ou à dominante jeunesse.

Ces mélanges voulus ou non sont à prendre en compte pour évaluer la fiabilité des résultats de l'enquête.

2.3.2. Interprétation des questions et cohérence des réponses

Il est à noter également que les réponses au questionnaire sont parfois peu précises. Par exemple, connaître l'aménagement des espaces des bibliothèques par l'intermédiaire du questionnaire s'avère difficile. Il n'est pas rare qu'après avoir répondu par la négative à

la question « Existe-t-il un espace réservé à l'accueil des adolescents ? », cet espace soit finalement décrit. J'ai donc pris le parti lors du dépouillement de compter comme espace réservé tout espace comprenant au moins un des éléments cités dans la suite du questionnaire.

On retrouve à peu de choses près le même problème pour les politiques d'acquisitions, les animations et actions.

Ceci est probablement du en partie aux interprétations possibles des questions. Cela pourrait expliquer que l'on retrouve à la fois en action dans et hors les murs et sous le qualificatif d'animation, voire d' « autre », la participation des bibliothèques aux Mordus du polar. Par ailleurs, il est nécessaire de souligner qu'il est impossible de savoir qui a répondu au questionnaire, et si la personne l'ayant fait avait les données et le temps nécessaire pour traiter correctement de ces questions, même si les questionnaires remplis ont été renvoyés par les chefs d'établissements.

2.3.3. Taux de réponses aux questions

A noter également le fort taux de non réponse à certaines questions qui introduit un biais non négligeable. C'est notamment le cas pour la question visant à situer l'espace réservé à l'accueil des adolescents, pour la description de cet espace, ou encore pour les animations.

Par ailleurs, certaines des bibliothèques qui ont répondu n'ont pas rempli les espaces réservés à la description suivant certaines questions. Par exemple, ceux suivant les questions concernant les animations. La description des fonds pour adolescents pose également problème. Les répondants n'ont pas tous utilisé le même mode de calcul (exemplaire/titre), n'ont pas répondu de la même manière (pourcentage du fonds, nombre de titres), et n'ont pas tous répondu.

3. L'enquête sur les pratiques d'accueil des adolescents dans d'autres bibliothèques publiques

3.1. Présentation du questionnaire et des bibliothèques choisies

Le questionnaire envoyé aux bibliothèques publiques hors réseau de la Ville de Paris a été élaboré par mes soins à partir des questionnaires de M. Utard. S'y ajoute une partie

d'un questionnaire travaillé avec M. Allouche au début de ce projet à partir de questionnaires élaborés dans le cadre d'enquêtes sur les adolescents en bibliothèque. Ce qui implique un questionnaire certes long, mais susceptible de donner une image relativement exhaustive des pratiques d'accueil dans ces bibliothèques. Ce questionnaire est présenté en annexe.²¹

Les bibliothèques étudiées ont été choisies pour leurs pratiques d'accueil des adolescents susceptibles de donner des points de comparaison ou des exemples pertinents.

Un premier choix s'est porté sur les bibliothèques suivantes : les bibliothèques municipales de Vénissieux, de Grenoble et de Troyes.

3.2. Grille de dépouillement et traitement des données

Bien qu'il s'agisse d'une étude de pratiques plus que d'une enquête statistique, j'ai utilisé une grille de dépouillement inspirée de celle de l'enquête menée à la Ville de Paris.

Cette grille a vocation à synthétiser les résultats et à leur donner une présentation permettant de trouver et utiliser facilement les données, ainsi que de les comparer.

3.3. Limites de l'étude

Il s'agit d'exemples qui n'ont d'autre vocation que de donner des points de comparaison avec les pratiques d'accueil des adolescents dans le réseau de la Ville de Paris et de proposer éventuellement des idées d'actions à mettre en œuvre.

Les réponses obtenues peuvent être complétées par les données disponibles dans des articles ou sur les sites Internet des bibliothèques.

C'est à partir de cette enquête et de cette étude que les pratiques d'accueil des adolescents dans le réseau de la Ville de Paris vont pouvoir être étudiées et évaluées. Les résultats obtenus par le dépouillement de l'enquête et par la comparaison de ce qui s'y fait avec les actions menées dans d'autres bibliothèques sont présentés dans la partie qui suit.

²¹ Voir annexe 4

Partie 3 : pratiques d'accueil des adolescents dans le réseau de la Ville de Paris et comparaisons

1. Projet d'établissement et accueil des adolescents

1.1. Résultat

1.1.1. Inclusion de l'accueil des adolescents dans le projet d'établissement

L'accueil des adolescents est inclus dans le projet d'établissement des bibliothèques de la Ville de Paris de manière variable. On constate que 61,5 % des bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse incluent cet accueil dans leur projet d'établissement, contre 34,5 % des bibliothèques multisections.

Il existe donc une différence significative entre ces deux types d'établissement. On constate également qu'aucune des grandes bibliothèques ayant répondu à l'enquête n'a inclus l'accueil des adolescents dans son projet d'établissement. Les hypothèses à tirer de ces résultats seront présentées dans la suite de ce travail.

1.1.2. Modes d'inclusion de l'accueil des adolescents dans le projet d'établissement

Dans les bibliothèques incluant l'accueil des adolescents dans leur projet d'établissement, il s'agit essentiellement de travail sur les acquisitions et les collections, d'accueils de classes et de collaborations avec des établissements scolaires, et dans certains cas, d'animations spécifiques. Il est également question de la constitution de bibliographies, de l'accueil du public et du renseignement bibliographique.

1.1.3. Réflexions sur l'accueil des adolescents

63,1 % des bibliothèques multisections n'ayant pas inclus l'accueil des adolescents dans leur projet d'établissement déclarent que cela fait partie de leurs réflexions. Toutes les bibliothèques jeunesse concernées font de l'accueil des adolescents un de leurs thèmes de prédilection. Dans certaines bibliothèques multisections, le refus de réfléchir sur

l'accueil des adolescents est argumenté. Il est intéressant d'étudier les raisons avancées : les adolescents seraient un public trop peu nombreux pour agir, il ne serait pas pertinent de différencier ce public des autres.

Les raisons de réfléchir à l'accueil des adolescents sont assez variées et se retrouvent aussi bien dans les bibliothèques multisections que dans les bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse. Il s'agit d'attirer et/ou maintenir ce public dans la bibliothèque, de leur offrir des collections adaptées à leurs besoins, et dans le seul cas des bibliothèques multisections, de faciliter le passage de la section jeunesse à la section adulte.

1.2. Analyse du résultat

Il est assez curieux de constater que les grandes bibliothèques multisections qu'on peut estimer être des nœuds structurants du réseau se désintéressent d'emblée de l'accueil des adolescents. Cette attitude peut s'expliquer par une volonté de division des tâches entre établissements : l'accueil de certains publics spécifiques étant dans ce cas "attribué" aux bibliothèques de plus petite taille qu'elles soient multisections ou pas, tandis que d'autres le sont à des bibliothèques/médiathèques de plus grande taille (la nouvelle médiathèque Yourcenar propose par exemple un grand nombre de services aux personnes handicapées, notamment visuelles). Nous pouvons également nous demander si les professionnels n'estiment pas que ce public relève des bibliothèques spéciales jeunesse et d'une offre documentaire de proximité.

D'autre part, l'accueil au sens plus classique du terme n'est que très rarement cité dans la description du projet d'établissement. Cela peut être symptomatique d'une prise en compte à la marge du public adolescent dans les bibliothèques de la Ville de Paris comme il peut être la traduction d'une conception de l'accueil qui va de soi, dont il n'est pas utile de parler. Cependant, les études faites à ce sujet, montrent que l'accueil du public adolescent n'est jamais aussi naturel et normal qu'on le voudrait. Marie-Noëlle Georges dans un article publié au Bulletin des bibliothèques de France²² montre que les adolescents sont les grands inconnus du public des bibliothèques : peu de mentions de leur place dans les espaces des bibliothèques et des politiques d'actions menées pour eux dans la littérature professionnelle, difficultés à les définir et les situer, peu d'enquêtes et d'évaluations des pratiques, absence de réflexion globale. Il est pour elle significatif qu'aucune catégorie statistique d'emprunteurs adolescents n'apparaisse dans

²² Marie-Noëlle Georges, « L'adolescent cet inconnu », *BBF*, Paris, 2003, t. 48, n°3, pp. 61-66.

le rapport annuel de la DLL alors que la plupart des SIGB permettent l'identification de cette catégorie de lecteurs. D'ailleurs, dans les rapports d'activité annuels des bibliothèques de la Ville de Paris, les usagers sont présentés sous les seules catégories jeunesse et adulte.

1.3. Comparaison

Dans un article sur l'expérience de la bibliothèque municipale de Grenoble en matière de politique des collections, Sylvie Truc montre à quel point il est nécessaire de formaliser les priorités que se donne un établissement de lecture publique en matière de public dans un document autre qu'un projet de service annuel qui ne permet pas de suivre des actions sur le long terme. En effet, des priorités en matière de public découlent les objectifs généraux de la bibliothèque.

Dans son mémoire d'étude de 1998, Lucie Albaret souligne que c'est souvent à la faveur de l'ouverture d'un nouvel établissement ou de la réorganisation d'un établissement qu'une réflexion sur la place des adolescents en bibliothèque s'initie. On peut estimer dans ces cas que ce public bénéficie d'une place dans le projet d'établissement, voire même d'une place dans les documents tirés de ce projet d'établissement : charte d'accueil, charte des collections.²³

Nous pouvons vérifier cela dans la charte des collections de certaines bibliothèques, chartes disponibles sur les sites Internet des bibliothèques, ou sur le site Poldoc²⁴.

Dans le cas de la médiathèque de Chambéry, la charte des collections (version du 4 juillet 2003) comprend une partie traitant des adolescents : « Dans une perspective de développement de la lecture, les BMC s'attachent particulièrement à répondre aux besoins du public adolescent et jeune adulte. En effet, les études sur la lecture montrent le rôle important que les bibliothèques peuvent jouer dans l'intégration sociale des jeunes, alors même qu'il est établi que l'adolescence est une période cruciale sur le plan du rapport au livre [...]. C'est également une période où les besoins en formation et aide à la scolarité sont très importants. [...]

²³ Lucie Albaret, *Adolescents et bibliothèque : attentes et propositions*, Mémoire d'étude sous la direction d'Odile Riondet : diplôme de conservateur de bibliothèque : Enssib (Villeurbanne) : 1998, p. 47.

²⁴ <http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/poldoc/>.

Les BMC ont donc constitué des fonds de fiction et de documentaires particulièrement destinés aux 11-17 ans.

Les romans, bandes dessinées et albums pour adolescents sont distincts des fonds équivalents pour adultes, mais en sont géographiquement proches. [...]

Les livres documentaires et revues pour adolescents sont complètement mêlés aux documents pour adultes, dont ils se distinguent sur les rayons par la couleur de l'étiquette (voir liste).

Les documents acquis par les BMC à l'intention des adolescents n'ont pas forcément été conçus pour eux par les éditeurs. [...] »²⁵

Cette charte des collections est intéressante par la place importante qu'elle accorde au public adolescent.

Un autre exemple intéressant est celui de la médiathèque de Troyes. Après le diagnostic des difficultés rencontrées par la médiathèque depuis sa création, il a été mis en place un projet d'établissement pour la période 2006-2009 dont un des axes porte sur l'accueil des adolescents (aspects d'offre documentaire, de services et d'action culturelle). La réflexion du groupe de projet sur l'accueil des adolescents a abouti à la création d'un pôle Ados.²⁶ L'accueil des adolescents peut donc être considéré comme étant inclus dans le projet d'établissement, d'autant que l'espace Ados fait l'objet d'un paragraphe dans la charte des collections d'octobre 2004²⁷.

Ces documents pourraient servir de modèle si les projets d'établissement sont développés dans le réseau parisien.

²⁵ Charte des collections des bibliothèques municipales de Chambéry, 04/0/03, p.6, consultée le 30/07/07 à l'adresse : http://www.bm-chambery.fr/institution/organisation/charte_collections_10.pdf.

²⁶ Médiathèque de l'agglomération troyenne, rapport d'activité 2005, consulté le 30/07/07 sur le site de la médiathèque à l'adresse : <http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/accueil.php>. Ou <http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/pdf/rapport05.pdf>.

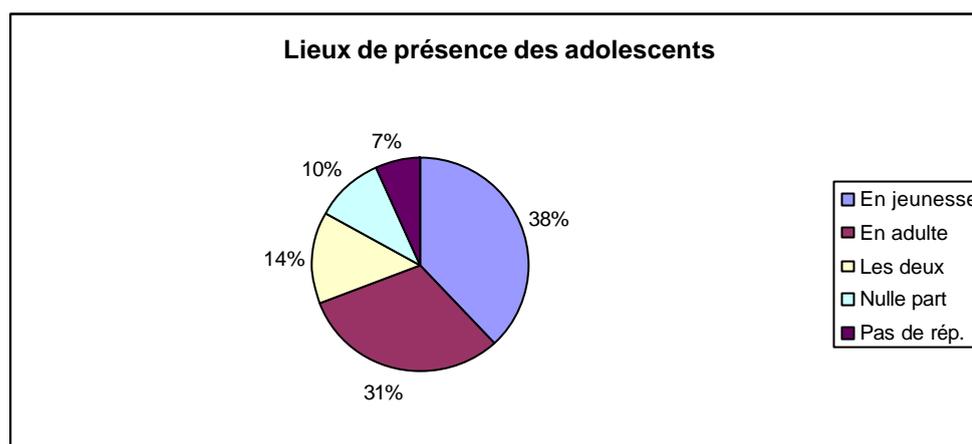
²⁷ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Charte des collections, 6 octobre 2004, consulté le 30/07/07, http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/_/rmediatheque/charte%20des%20collections.pdf

2. Les espaces et les adolescents

2.1. Résultat

2.1.1. Lieux de présence des adolescents dans les bibliothèques multisections

Dans les bibliothèques multisections, les adolescents sont généralement plus présents à la section jeunesse qu'à la section adulte.



Dans tous les cas, il est relativement rare qu'ils fréquentent à la fois les deux espaces. Le fort taux de non réponse à la question est révélateur du peu d'importance accordée à cette question.

2.1.2. Espace adolescent

2.1.2.1. Situation de l'espace pour adolescents

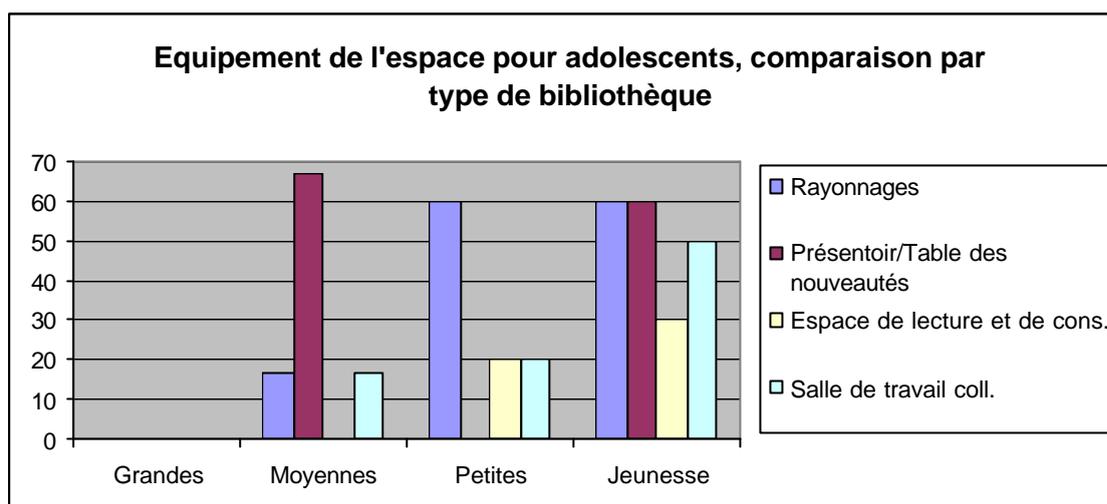
On constate que les espaces spécifiques réservés à l'accueil des adolescents existent plus fréquemment dans les bibliothèques jeunesse que dans les bibliothèques multisections.

Les espaces spécifiques sont plus fréquents dans les petites et moyennes bibliothèques et quasi inexistantes dans les grandes bibliothèques multisections.

Lorsque cet espace existe dans une bibliothèque multisections, il est plus fréquemment situé en section jeunesse. Cela rejoint les observations faites en partie 1.2.

2.1.2.2. Organisation de l'espace pour adolescents

Cet espace réservé à l'accueil des adolescents présente une organisation et un équipement variable selon les établissements. Le graphique suivant montre la répartition de ces équipements par type de bibliothèques.



Rares sont les bibliothèques à offrir l'ensemble de ces équipements à leurs usagers.

2.1.3. Les espaces multimédias

Ces espaces multimédias sont en cours de généralisation et d'installation dans les établissements de lecture publique parisiens. Les questions posées aux responsables d'établissement amènent donc des réponses plus prospectives que descriptives.

2.1.3.1. *Impact des espaces multimédias*

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris augmentant son offre d'espaces multimédias, la question se pose de l'impact de ces équipements sur le public adolescent. On constate qu'environ 40 % des bibliothèques multisections et 40 % des bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse pensent que l'espace multimédia prochainement installé visera plus les adolescents que les autres publics. Les grandes bibliothèques multisections présentent un profil particulier : une seule d'entre elles estime que cet espace touchera plus les adolescents.

Les raisons invoquées sont les suivantes : les adolescents sont un public habitué aux outils informatiques, intéressé par ces outils et qui les demande souvent, c'est un public appréciant la diversité des supports, ce que l'espace multimédia permet d'offrir. L'espace multimédia est aussi perçu comme un moyen de toucher et capter un public volatil. S'y ajoutent l'opportunité de développer des animations et de répondre aux besoins scolaires.

2.1.3.2. *Besoins spécifiques des adolescents en ressources multimédia*

Interroger les bibliothèques sur ce qu'elles estiment être les besoins spécifiques des adolescents en multimédia donne des réponses prolifiques.

Elles proposent l'accès à des bases de données de musique/son, d'image ; l'accès à des ressources d'autoformation en langues et autres ; l'installation de jeux, de composants périscolaires ; la création de sitothèques, de blogs et la tenue d'ateliers et formations. La présence d'imprimantes et de connexions Internet est peu citée, tout comme l'existence de possibilités de sauvegardes. Une bibliothèque cite la possibilité d'accéder à des plates-formes de téléchargement.

2.2. Analyse du résultat

2.2.1. Lieux de présence des adolescents dans les bibliothèques multisections

Il est difficile de tirer de ces résultats des conclusions quand à la fréquentation réelle des espaces des bibliothèques multisections par les adolescents. On constate que les taux de fréquentation des sections jeunesse et adulte sont relativement proches, ce qui pourrait être le symptôme d'une transition réussie entre section jeunesse et section adulte. La multifréquentation des espaces est aussi un phénomène non négligeable. Mais on peut se demander si celle-ci n'est pas plus courante que ce que les résultats de l'enquête semblent montrer. En effet, si les adolescents semblent préférer la section jeunesse, leurs besoins documentaires, ou d'espace de travail devraient les pousser à fréquenter les autres espaces de la bibliothèque. A cet égard, les réponses des grandes bibliothèques multisections sont étonnantes : 40 % déclarent que les adolescents ne fréquentent pas leurs espaces, et aucune ne constate de multifréquentation des sections. On peut se demander s'il s'agit d'un défaut d'observation des pratiques adolescentes, de l'absence de ce public dans ces bibliothèques du réseau, ou du non intérêt réel porté à cette question.

2.2.2. Espaces pour adolescents

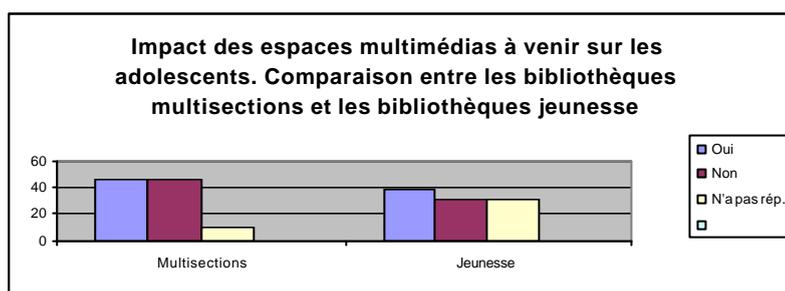
D'ailleurs, logiquement, les grandes bibliothèques multisections n'ont aucun équipement, les espaces pour adolescents n'existant pas. Leur refus de prendre en compte le public adolescent s'affirme donc. On constate par ailleurs que les bibliothèques multisections possédant les quatre types d'équipements cités sont rares.

Les équipements les plus répandus, toutes catégories de bibliothèques confondues sont les rayonnages et les présentoirs ou tables de nouveauté. Globalement, les espaces réservés aux adolescents existent, mais à des degrés très divers et avec une manière d'apprécier la chose variable : certains des répondants disent qu'il n'existe pas d'espace réservé avant de décrire cet espace par exemple. Il est difficile de savoir si cet

équipement est si réduit qu'il ne vaut pas la peine d'être présenté comme constituant un espace spécifique, ou s'il est considéré comme normal, et à ce titre, ne peut pas être mis en avant.

2.2.3. Espaces multimédias et besoins spécifiques des adolescents en multimédia

Un certain nombre de bibliothèques du réseau de la Ville de Paris semble souscrire à l'idée que le multimédia est un outil essentiel pour les adolescents et un moyen de les attirer en bibliothèque.



Il est vrai que les adolescents sont de forts utilisateurs des ressources multimédia, mais il serait peut-être nécessaire de pondérer les attentes envers ce type d'espace relativement nouveau dans le réseau. La bibliothèque, sauf dans certains quartiers ou arrondissements, n'est pas le seul point d'accès à Internet et au multimédia dont peuvent disposer les adolescents. Ceux-ci sont de plus assez exigeants en la matière, et leur demande excède souvent ce que les bibliothèques sont prêtes à leur donner.

Les répondants s'orientent immédiatement vers les ressources d'autoformation, les jeux et accès aux bases de données. Certaines propositions avancées seront de toute manière sans aucun doute sujettes à débat : les jeux vidéo, messageries, chats, cités et parfois proposés dans d'autres bibliothèques publiques françaises risquent en effet de ne pas faire l'unanimité. Là encore, avant d'installer un espace multimédia, il est nécessaire de réfléchir à ce que l'on attend de cet espace et quels sont les objectifs qui lui sont fixés.

2.3. Comparaisons

2.3.1. Lieux de présence

En matière de lieux de présence des adolescents dans les bibliothèques, les résultats des enquêtes menées dans différentes bibliothèques et à différentes périodes sont relativement similaires. Trois exemples le montrent.

Dans le mémoire de Lucie Albaret, la partie de l'enquête portant sur les pratiques des adolescents dans les bibliothèques du réseau de Clermont-Ferrand montre que les deux sections, jeunesse et adultes sont fréquentées de manière presque identique. L'analyse plus fine des résultats montre que la fréquentation varie selon le sexe de l'utilisateur, les sites, le règlement des établissements (passage obligatoire ou non en section adulte à un certain âge).²⁸

L'enquête menée dans vingt bibliothèques du Val d'Oise en 2005 donne des résultats presque identiques. 27,41 % des interrogés fréquentent plus souvent la section jeunesse contre 22,34 % la section adulte (et 21,27 % la section pour adolescents quand celle-ci existe).²⁹

L'enquête menée à la MLIS de Villeurbanne dans le cadre du stage extérieur de l'Enssib en février et mars 2007 montre la multifréquentation effective des adolescents. Toutefois, les résultats montrent que la section jeunesse est plus fréquentée que la section adulte.

Ces résultats se rapprochent de ceux obtenus dans les bibliothèques multisections du réseau de la Ville de Paris.

2.3.2. Espaces pour adolescents

2.3.2.1. De l'intérêt des espaces pour adolescents

Certains professionnels considèrent que les adolescents sont un public spécifique qui nécessite la mise en œuvre de politiques spécifiques. Ils suivent en cela les exemples donnés par certaines bibliothèques publiques étrangères.

Les espaces pour adolescents présentent l'avantage de faire un tri préalable dans l'offre documentaire, évitant ainsi à un public en phase d'adaptation, ou plutôt de réadaptation à la bibliothèque³⁰ de se perdre dans un service dont les fonds sont souvent trop

²⁸ Lucie Albaret, op. cit., pp. 34-37.

²⁹ Anne-Sophie Paulmin, « Les adolescents en bibliothèque : une enquête en Val d'Oise, *Actes du colloque Adolescents et bibliothèques : Je t'aime, moi non plus*, Conseil général du Val d'Oise, Association Cible 95, 20 octobre 2005, p. 13. Disponible à l'adresse : <http://bibliotheques.valdoise.fr/media/media20649.pdf>.

³⁰ Beaucoup d'adolescents et de jeunes adultes quittent la bibliothèque en même temps qu'ils sortent du système scolaire. La fréquentation contrainte dans le cadre scolaire s'interrompt quand la contrainte cesse pour beaucoup d'entre eux. Claude Poissenot montre dans son ouvrage *Les Adolescents et la bibliothèque* publié en 1997 aux éditions de la BPI que cela est dû à leur incapacité à faire évoluer leur

importants pour eux. Cela permet également de leur “réserver” les ouvrages les intéressants vraiment en contraignant les autres utilisateurs à venir les chercher, et de garantir un niveau accessible (nul besoin de trier parmi des documents trop difficiles), aussi bien en matière de documentaires que de fictions.

Cela leur offre un espace propre, auquel ils peuvent s’identifier et qui leur donne une place réelle dans l’équipement, à l’égal des enfants et des adultes. C’est une forme de reconnaissance de leur mode de vie, de fréquentation de la bibliothèque qui permet par ailleurs d’atténuer la gêne qu’ils peuvent représenter pour les autres usagers, eut égard à leur agitation et au bruit qu’ils produisent.

2.3.2.2. Exemples

Les sections pour adolescents ne sont pas nouvelles. La première ouverte en France l’a été à Maisons-Alfort en mars 1976 par Odile Altmayer. Par la suite, cet exemple a été suivi. Parmi les plus récents, les sections ou espaces pour les adolescents mis en place au début des années 2000 à la bibliothèque municipale de Toulouse et à Bourges, ou encore à la médiathèque de Troyes en 2005

Ces sections présentent des visages divers. L’étude menée parallèlement au dépouillement de l’enquête permet d’en donner des exemples.

La section adolescent (13-16 ans) de la bibliothèque de Roubaix a fermé en 1997, mais il peut être intéressant de rappeler ici quel visage elle présentait. Située au cœur de la section pour adultes, elle proposait une offre documentaire, mais aussi des services d’écoute de disque, de consultation de vidéo à la demande et de lecture sur place. Les besoins et pratiques de la population adolescente étaient reconnus dans la politique d’acquisition, ce qui avait permis une appropriation de l’équipement par ce public, au point de provoquer une situation d’asphyxie. Le public a été fidélisé par une offre de documentaires importante notamment dans les domaines des sports et de la musique, des techniques, un fonds de bandes dessinées important. Cet espace était situé dans la section adulte avec toute latitude pour circuler sur l’ensemble du plateau de la section.

La médiathèque de Vénissieux a choisi le même mode de fonctionnement en créant une section Adultes-Jeunes. Les documents pour adolescents sont regroupés et mis en valeur par une signalétique propre, en restant accessibles aux adultes. A l’interface des deux

lien à cette institution. La bibliothèque sort de la sphère familiale, eux sortent de la sphère d’une section jeunesse qu’ils connaissaient bien. Ils doivent changer leurs modes de fréquentation, trouver de nouvelles raisons de venir et ne parviennent pas à le faire.

espaces se trouvent les espaces consacrés à l'offre de bandes dessinées et aux CD de variété. Ces espaces sont donc également fréquentés par des adultes.

A l'inverse, Troyes a choisi d'installer son pôle Ados sur une mezzanine en section jeunesse. La section attire donc également des enfants plus jeunes que le public visé.

2.3.3. Espaces multimédias et besoins en multimédia des adolescents

Si la présentation de sections ou espaces pour adolescents, ou les études de leurs pratiques de lecture sont maintenant relativement courantes, il existe peu d'études sur leurs besoins en multimédia.

L'enquête menée dans le Val d'Oise en 2005 comporte des éléments de réponse sur les adolescents et le multimédia. A la question portant sur leurs usages de la bibliothèque, 9,24 % déclarent avoir utilisé Internet, 0,87 % consulté des CD-ROM. Ces chiffres relativement faibles sont, selon l'auteur de l'enquête, à manier avec précaution, certaines des bibliothèques n'ayant pas de postes Internet. Elle souligne toutefois qu'Internet semble être devenu un outil indispensable aux adolescents qui se sentent frustrés lorsqu'ils n'accèdent pas aux postes, soit en raison de leur nombre ou de leur absence, soit en raison d'un accès sous conditions.³¹

A la médiathèque de Boulogne sur Mer, la décision a été prise d'installer un service multimédia au milieu des collections destinées aux adultes et aux adolescents. Les agents ont pu constater que cet espace est fréquenté par les 14-25 ans mais que rares sont ceux parmi eux qui empruntent des CD-ROM. La question récurrente est celle de l'accès aux messageries, aux forums, aux chats et aux jeux depuis les postes de la médiathèque.³²

A la MLIS de Villeurbanne, 60 % des usagers adolescents interrogés utilisent Internet. Certains continuent à utiliser la sitotheque proposée à la section jeunesse. 30 % d'entre eux jugent cette offre insuffisante. Le motif invoqué est le manque de postes. Aucun ne se plaint du fait que l'accès à Internet soit bridé ou de l'absence de logiciels de bureautiques.

Internet semble donc bien être un élément important pour les adolescents et un moyen de les attirer, et le cas échéant de les maintenir à la bibliothèque. Reste à savoir si le

³¹ ³¹ Anne-Sophie Paulmin, op. cit., p. 13.

³² Benoît Tuleu, « La politique d'acquisition pour le public adolescent en bibliothèque », 6^e colloque Les adolescents et la lecture, Les séries un débat dépassé, Université Lille 3, mars 2002.

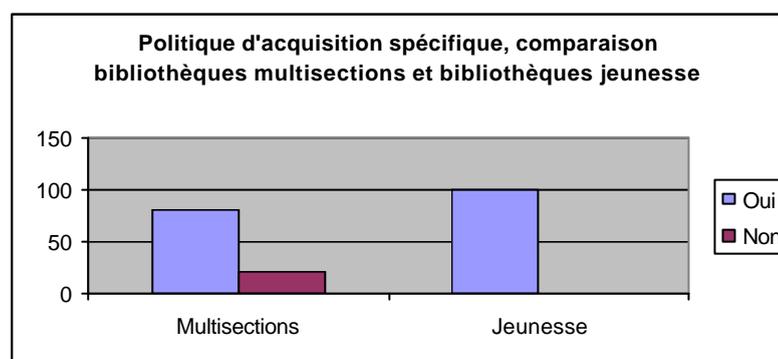
bridage des postes et une offre limitée en nombre de postes et en temps peuvent leur suffire. La question se pose aussi pour le réseau de la Ville de Paris, mais ne pourra sans doute trouver de réponse qu'à la suite d'une évaluation de l'impact de ce service sur le public adolescent.

3. Les collections et les adolescents

3.1. Résultat

3.1.1. Politique d'acquisition

Les bibliothèques parisiennes ont quasiment toutes une politique d'acquisition spécifique pour les adolescents. C'est le cas de toutes les bibliothèques jeunesse, de presque toutes les bibliothèques multisections.



Dans les bibliothèques multisections, les acquisitions sont en général le fruit d'une coopération entre la section jeunesse et la section adulte. Il arrive cependant que les acquisitions soient menées de manière indépendante par chacune des deux sections. C'est le cas à la marge dans les petites bibliothèques, et de manière courante dans les grandes bibliothèques. La règle reste la coopération pour les bibliothèques de taille moyenne.

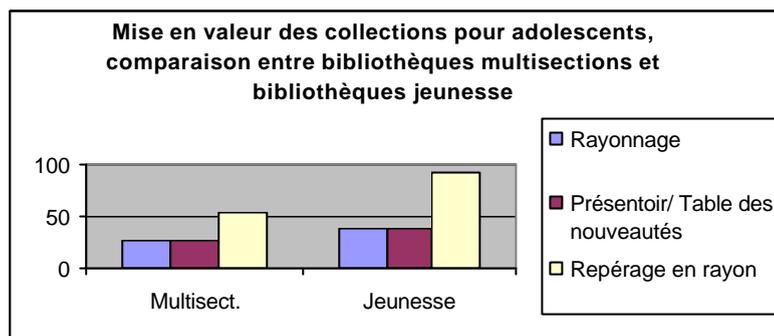
Cette coopération se traduit principalement par des acquisitions partagées : choix des documents en commun, commandes groupées par exemple. S'y ajoutent parfois le choix de la localisation des documents et des étagères ou présentoirs communs.

3.1.2. Mise en valeur des acquisitions

On constate que quel que soit le type de bibliothèque, les collections pour adolescents font en général l'objet d'un repérage en rayon. Ce repérage se fait de manière assez

classique mais variée d'une bibliothèque à l'autre : les personnes interrogées citent des logos ados (logo sélection collège, logo en forme d'œil, bandeau ados ou BD ados), des pastilles de couleurs diverses, etc.

Les rayonnages et présentoirs ou tables de nouveautés sont plus rares. On en trouve cependant plus en bibliothèque jeunesse qu'en bibliothèque multisections. Globalement, les collections pour adolescents sont plus mises en valeur dans les bibliothèques jeunesse que dans les bibliothèques multisections.



Lorsque ces rayonnages, tables ou présentoirs existent, ils sont généralement signalés. C'est le cas dans 50 à 100 % des cas. Il est cependant difficile de savoir dans quelle mesure cette signalétique n'est pas confondue avec celle des documents, puisqu'on retrouve mention des pastilles de couleur et des logos ados dans la plupart des cas. Les réponses pertinentes mentionnent cotes et panneaux, des intitulés en clair (« livre pour adolescents », « fonds ados »).

3.1.3. Les fonds pour adolescents

3.1.3.1. Estimation des fonds

Il est difficile d'estimer la part des fonds pour adolescents dans les collections des bibliothèques de la Ville de Paris. Les réponses obtenues ne concernent que les livres.

Il existe une grande différence entre les chiffres avancés par les bibliothèques et ceux que l'on peut trouver dans le rapport annuel. Cette différence peut s'expliquer par plusieurs facteurs : les fonds pour adolescents ont pu être développés depuis 2005 ; ce qui est considéré comme collection pour adolescents dans les rapports n'est pas ce que les agents considèrent comme collection pour adolescents dans leur pratique quotidienne ; il n'y a pas eu de réflexion en profondeur sur ce sujet. On peut toutefois se forger une idée de l'importance des collections pour adolescents dans les bibliothèques du réseau en utilisant les données fournies par certaines des bibliothèques et les données

du rapport d'activité 2005. Seules les bibliothèques ayant donné un ordre de grandeur de leur collection pour adolescents sont prises en compte.

Dans le cas des bibliothèques multisections, les collections pour adolescents constituent de 1 % à 32 % des fonds. 3 bibliothèques sur les 24 ayant répondu ont des collections pour adolescent constituant plus de 15 % de leur fonds (la bibliothèque Vandamme avec 32 % de son fonds fait figure d'exception).

Pour les bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse, les collections pour adolescents représentent de 1 à 23 % des fonds.

3.1.3.2. *Origine des documents pour adolescents*

Les réponses sur l'origine des documents classés en fonds pour adolescents sont très vagues et lacunaires. On remarque toutefois que les bibliothèques qui ont répondu acquièrent leurs documents pour adolescents principalement dans les collections éditoriales de fiction pour adolescents, dans les bandes dessinées et mangas. La part des documents issus de la littérature générale et des collections de documentaires spécifiques est finalement assez faible. On constate cependant qu'elle est plus importante dans les bibliothèques multisections.

3.1.4. Critères de sélection des documents

Cette question sur les critères de sélection des documents a été diversement interprétée. Certains ont porté l'accent sur les critères eux-mêmes, d'autres sur les outils, certains mêlant les deux. Les résultats sont donc analysés sous chacun de ces deux angles.

Parmi les critères de sélection, on relève l'importance des thèmes traités et de leur correspondance avec les centres d'intérêts des adolescents. Viennent ensuite le genre, puis le niveau de lecture et la qualité des textes. Enfin, la réponse aux demandes et la prise en compte des prix décernés par des jurys adolescents.

En ce qui concerne les outils de sélection utilisés, on trouve une grande homogénéité dans les réponses : les revues pour adolescents, revues professionnelles, critiques et sites Internet sont très utilisés par les bibliothèques multisections comme les bibliothèques jeunesse. Les listes et les avis des comités de lecture sont également très suivis. Viennent ensuite seulement les programmes scolaires, l'appartenance des documents à des collections spécifiques et les lectures personnelles des professionnels.

3.2. Analyse du résultat

3.2.1. Politique d'acquisition

Le refus de l'accueil spécifique des adolescents ne va pas nécessairement avec le refus de mener des politiques d'acquisitions spécifiques puisque même les grandes bibliothèques multisections affirment avoir dans 50 % des cas une politique d'acquisition spécifique à cet âge. Il est difficile de ne pas acheter de fictions ou de documentaires correspondant à leur niveau scolaire ou à leur niveau de lecture. On peut donc se demander si l'affirmation de l'absence d'une politique d'acquisition spécifique pour les adolescents ne relève pas plus d'un positionnement "idéologique" que d'une réalité. Dès lors qu'il y a acquisition pour un type de lectorat et/ou un niveau de lecture, ne doit-on pas parler de politique d'acquisition spécifique ?

Notons au passage que ces acquisitions spécifiques ou pas ne sont pas formalisées. On peut penser que dès que l'on mène une politique d'acquisition se voulant spécifique, il devient nécessaire de la penser sur la durée, et de l'insérer dans la politique documentaire de l'établissement éventuellement en formalisant un plan de développement des collections. Cela nécessite également de penser la place des collections pour adolescents : les intégrer aux collections adultes, ou les maintenir dans les collections jeunesse. C'est à ce compte là que l'on pourrait parler d'une politique d'acquisition spécifique pour les adolescents.

Par ailleurs, développer une politique d'acquisition spécifique exige de connaître les pratiques, les niveaux de lecture et les attentes du public visé. Cela nécessite une étude de ce public et, éventuellement une enquête auprès des usagers. Des partenariats avec des services municipaux et des associations peuvent être d'un grand apport. Pour le réseau de la Ville de Paris, le mouvement impulsé par la Mission Jeunes pourrait être l'occasion de lancer cette étude.

3.2.2. Mise en valeur des acquisitions

La mise en valeur des collections se fait de manière assez traditionnelle par le biais de logos, de pastilles et de la signalétique. S'interroger sur son existence dépend de la manière dont chaque établissement perçoit et traite le public adolescent. Reste que cette signalétique est loin d'être uniformisée, ce qui peut poser problème à l'échelle d'un réseau.

D'autre part, l'utilisation de logos « Ados » ou de pastilles de couleur trop vive pourrait donner à ce public l'impression d'être stigmatisé et amener à l'effet inverse de celui attendu. A ce titre, on peut s'interroger sur la pertinence de certains choix de signalétique dans les bibliothèques du réseau.

3.2.3. Les fonds pour adolescents

La difficulté à quantifier les fonds pour adolescents et l'incohérence de certaines déclarations au regard du rapport annuel 2005 marque la difficulté de déterminer ce qui, dans une collection, est destiné à des adolescents ou pas. Les collections de fiction pour adolescents par exemple proposent sous les mêmes couvertures des romans destinés à des 12-13 ans et à des plus de 15 ans. Or, on ne peut considérer de la même manière un livre destiné à un préadolescent et à un post-adolescent. Dès lors, où classer la littérature pour adolescents ? En jeunesse ou en adultes ? Avec des restrictions de prêt ou pas ? S'y ajoute le fait qu'une partie de la littérature générale peut être lue par des adolescents sans pour autant leur être destinée et que nombreux sont ceux qui persistent à lire de la littérature jeunesse.

On peut donc penser que certaines bibliothèques sous-estiment la part de leurs collections pour adolescents et que d'autres les surestiment. Les 32 % du fonds déclarés par la bibliothèque Vandamme paraissent par exemple surestimés. 1 % dans d'autres, très faible, même si cela dépend du quartier où sont implantées ces bibliothèques. Ceci étant, 13 bibliothèques multisections sur les 24 ayant répondu déclarent des collections pour adolescents inférieures à 5 % de leurs collections, ce qui semble particulièrement peu.

Reste que certains professionnels se prononcent contre la différenciation des collections pour adolescents. On peut estimer que dans le cas de certaines bibliothèques du réseau de la Ville de Paris, l'absence de mise en valeur des collections pour adolescents est à mettre en relation avec ce type de réflexion. Par exemple, les bibliothèques Beaugrenelle, ou Melville traitent le public adolescent comme les autres publics. L'équipe de la bibliothèque Buffon estime que les adolescents ne souhaitent pas se voir traités de manière spécifique. On retrouve donc dans le réseau des bibliothèques le même type de débat qui a cours dans le monde professionnel depuis que les adolescents sont perçus comme un public spécifique : intégration (les adolescents ne doivent et ne veulent pas être traités comme un public différent des autres) ou différenciation.

3.2.4. Critères de sélection des documents

Parmi les critères de sélection des documents pour adolescents, on peut noter le peu d'importance accordée aux programmes scolaires. Il peut s'agir de la marque de la volonté de se démarquer du monde scolaire, ou de celle d'offrir des collections diversifiées.

Parmi les outils utilisés pour la sélection des documents, le peu d'utilisation de l'appartenance à des collections spécialisées semble peu cohérente avec le fait que la grande majorité des titres appartenant aux fonds pour adolescents sont issus de collections de fiction spécialisées.

3.3. Comparaisons

3.3.1. Politique d'acquisition

Les bibliothèques qui ont une section ou un espace pour adolescents ont en général une politique d'acquisition spécifique. Cela se retrouve dans le fait que les adolescents sont mentionnés dans les chartes des collections.

A Chambéry, les fonds pour adolescents sont inclus dans la charte des collections. On y trouve un ensemble d'indications intéressantes : tout d'abord le fait que les documents acquis à l'intention des adolescents n'ont pas forcément été conçus comme tels par les éditeurs. Les critères qui président à leur choix sont : l'accessibilité du langage, l'importance de l'iconographie et des thèmes intéressant particulièrement cette tranche d'âge. La mise en valeur de ce fonds varie selon les bibliothèques. Dans certaines les romans, bandes dessinées et albums pour ce public sont distincts des fonds pour adultes et classés soit par centre d'intérêt, soit par ordre alphabétique. Les documentaires et revues sont mêlés aux collections pour adulte en s'en distinguant par des étiquettes de couleur.

A la MLIS de Villeurbanne, bien que les adolescents ne soient pas traités comme un public spécifique, la politique d'acquisition tient compte de leur présence dans les faits. Les acquisitions sont principalement le fait de la section jeunesse qui propose à une personne de la section adulte une sélection de titres qui sont ensuite acquis ou non par la section adulte.

3.3.2. Critères de sélection

Selon Pili Munoz, le désir du lecteur est un désir de remise en question, de bouleversement. C'est une préoccupation qui prend une résonance particulière à l'adolescence. L'avantage des collections pour adolescents est que ce sont souvent des textes miroir qui retranscrivent les difficultés et interrogations de cet âge. Cela explique également l'attrance des adolescents pour les récits de vie et les témoignages.³³ Ce que confirme le psychologue Jean-Marc Talpin³⁴ : la lecture fait surgir une série d'enjeux identitaires. C'est pourquoi les adolescents favorisent les genres qui leurs permettent de s'occuper du rapport à la vérité et leur permettent une identification. Ce qui ne correspond pas forcément à des textes ayant rapport à la réalité : la science-fiction ou la mythologie peuvent permettre une proximité psychique tout en préservant une distance essentielle à l'équilibre du lecteur. Par ces interventions, se dessine un tableau des besoins des adolescents en matière d'offre de collections. Toutefois, pendant le colloque Lectures adolescentes, tenu à Clermont-Ferrand en novembre 1998, Dominique Tabah alors conservateur de la bibliothèque de Bobigny, indique que les critères de choix des collections doivent être identiques à ceux utilisés pour les autres publics. Les ouvrages considérés comme difficiles ne doivent pas être écartés.³⁵

A Roubaix, selon Anne-Laure Dodev³⁶, une des raisons du succès de la médiathèque auprès des adolescents à la fin des années 1990 a été la prise en compte de leurs besoins et pratiques : une offre variée et de qualité ne dédaignant pas les produits d'appel, une offre importante de documentaires dans les domaines des sports, de la musique, des techniques, etc. Dans la section pour adolescents que comptait alors la bibliothèque, les adolescents avaient accès aux romans des collections pour adolescents et à des romans pour adultes sélectionnés.

³³ Pili Munoz, table ronde n°1, « La littérature pour les adolescents aujourd'hui », *Actes du colloque « Lectures adolescentes »*, Clermont-Ferrand, 15 et 16 novembre 1998, Bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand, Ville de Clermont-Ferrand, Bibliothèque départementale de prêt, Conseil général du Puy-de-Dôme, 1999, 131 p.

³⁴ Jean-Marc Talpin, table ronde n°2 « Y a-t-il une lecture adolescente ? », *Actes du colloque « Lectures adolescentes »*, op. cit.

³⁵ Dominique Tabah, table ronde n°4, « Les propositions des bibliothèques en direction des adolescents », *Actes du colloque « Lectures adolescentes »*, op. cit.

³⁶ Anne-Laure Dodev, op. cit..

A Troyes, le pôle Ados comprend des documentaires, des romans ados et des romans issus de la littérature classique.

3.3.3. Mise en valeur des acquisitions

La manière dont les fonds pour adolescents sont traités à la Ville de Paris se rapproche des descriptions que l'on peut trouver dans d'autres enquêtes ou dans des articles professionnels. La MLIS de Villeurbanne par exemple a adopté une signalétique spécifique pour mettre en valeur les fictions pour adolescents. Les collections les concernant sont réparties entre section adultes et section jeunesse. Les romans issus des collections pour adolescents et les documentaires dont le niveau leur est accessible sont signalés par des logos.

A Chambéry, la mise en valeur des fonds se fait par leur situation à part dans les espaces ouverts au public, et par les côtes, notamment sur les romans : il est indiqué sans ambiguïté qu'ils sont des romans pour adolescents avec la côte R. A. Ce mode d'organisation avec un repérage et des étagères dans un lieu de passage peut être une bonne alternative à un logo « Ados ».

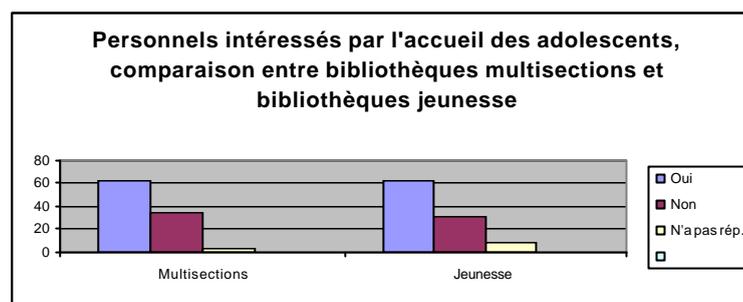
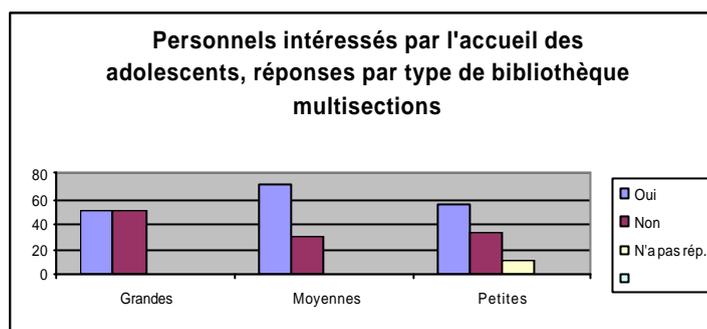
Dans la plupart des articles et écrits professionnels on estime que l'ensemble des fonds doit être accessible aux jeunes, afin de favoriser la transition entre littérature jeunesse et littérature adulte, mais aussi entre lecture scolaire et lecture de loisir. Il n'y aurait pas de pertinence à étiqueter comme spécifiquement adolescent un fonds. On se trouve ici devant une différence de culture manifeste avec les pays anglo-saxons qui n'hésitent pas à créer des fonds spécifiques selon les publics, pour les adolescents au même titre que les femmes, les homosexuels, ou les afro-américains. Le mouvement actuel semble aller vers le brassage des publics avec un effort sur la médiation, les collections et les animations à destination des adolescents.

4. Le personnel et les adolescents

4.1. Résultat

4.1.1. Personnel intéressé par l'accueil des adolescents

On trouve des personnels intéressés par l'accueil des adolescents dans tous les types de bibliothèque : petites, moyennes et grandes bibliothèques multisections et bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse.



Il est à noter que ces personnels sont nombreux dans les grandes bibliothèques multisections qui sont pourtant parmi les bibliothèques agissant le moins pour ce public. Les personnes intéressées par l'accueil des adolescents dans les bibliothèques multisections n'appartiennent pas seulement aux sections jeunesse comme on pourrait le penser. Dans 44 % des cas ces personnes appartiennent à différentes sections. Néanmoins, en l'absence de coopération entre agents de différentes sections sur, par exemple, les acquisitions ou les animations pour le public adolescent, les agents intéressés appartiennent exclusivement à la section jeunesse (soit 56 % des bibliothèques multisections). Il y a donc sans doute un potentiel d'agents intéressés par le public adolescent dont la motivation et les compétences sont inexploitées.

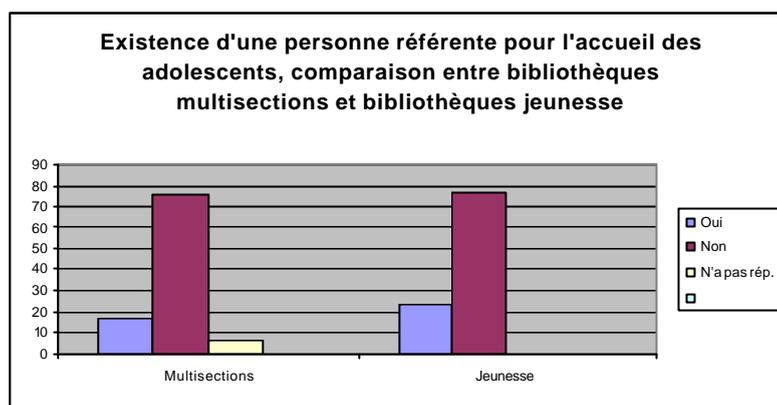
Cet intérêt pour les adolescents se traduit de différentes manières. Il prend la forme de la sélection et des acquisitions de documents, d'un intérêt pour la production éditoriale ad hoc et de lectures personnelles, de la participation aux animations et actions engagées vers ce public, d'un accueil et de conseils et renseignements. S'y ajoutent dans une moindre mesure, la participation aux comités de lecture, la demande et la participation à des formations, un bon contact avec le public concerné. Vient en dernier lieu, la réalisation de bibliographies.

4.1.2. Personnel référent

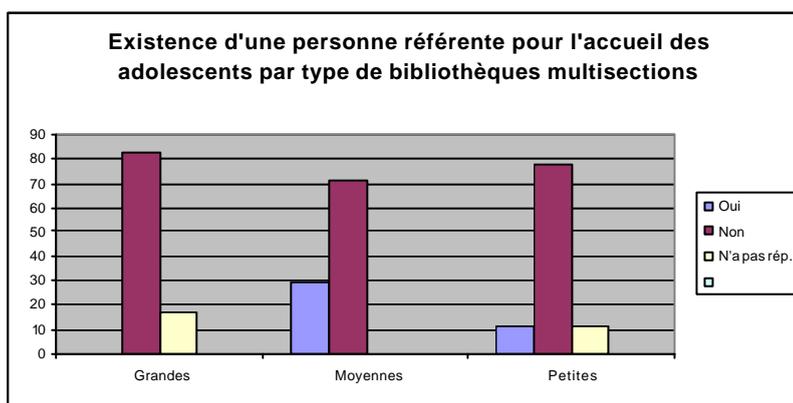
4.1.2.1. Existence d'un personnel référent

Si le personnel intéressé par l'accueil des adolescents est relativement nombreux, les personnels référents pour cet accueil sont beaucoup plus rares. On compte 8 réponses positives pour 42 bibliothèques ayant répondu à l'enquête, soit 19 % des répondants seulement.

On trouve plus souvent des personnes référentes dans les bibliothèques jeunesse que dans les bibliothèques multisections.



80 % appartiennent à la section jeunesse dans le cas des bibliothèques multisections.



La part du temps de travail que cette personne référente, lorsqu'elle existe, consacre à l'accueil des adolescents est rarement précisée. Lorsqu'elle l'est, il ne s'agit jamais d'un temps plein, et, sauf exception (un cas), d'une responsabilité unique.

4.1.2.2. Contenu de la référence

La description que font les bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse du contenu du poste de référent est quasi inexistante. Sur les trois bibliothèques concernées, seule une donne des précisions : connaissance des besoins et des demandes, proximité avec le public adolescent.

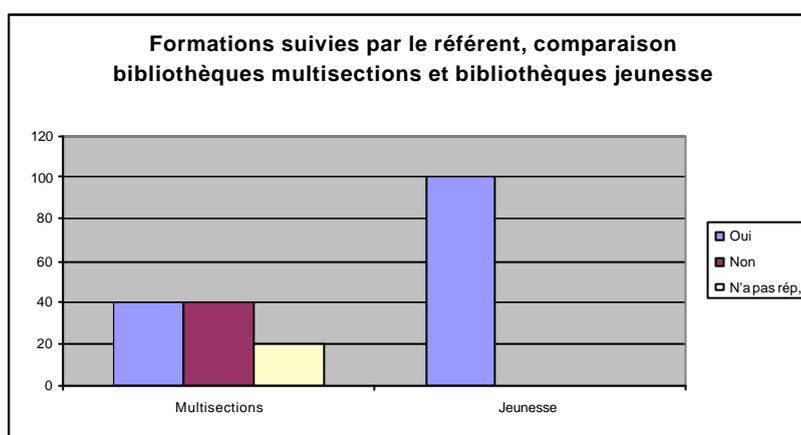
On trouve plus d'éléments de réponses dans les questionnaires rendus par les bibliothèques multisections. Les éléments cités par les cinq bibliothèques ayant un

référent sont les suivants par ordre décroissant : travail sur les acquisitions, accueil et conseil, accueils de classes, animations, impulsion d'une réflexion.

4.1.3. Formations

4.1.3.1. Formation des référents

Tous les référents pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques jeunesse ont suivi une ou des formations spécifiques. La situation est plus contrastée dans les bibliothèques multisections où les référents ayant suivi une ou des formations et ceux n'en ayant pas suivi sont en nombre équivalent.



Les formations suivies sont généralement les formations sur la littérature pour adolescents (romans, mangas, science-fiction, etc.), l'accueil des adolescents. La formation Lecture à voix haute et contage pour adolescents est également citée.

4.1.3.2. Formation des personnels

Les autres personnels des bibliothèques tant multisections (46 %) que jeunesse (77 %) ont suivi dans leur majorité des formations spécifiques sur les adolescents.

4.2. Analyse du résultat

4.2.1. Personnel intéressé par l'accueil des adolescents

Le personnel intéressé par les adolescents est très divers, et sa répartition dans les établissements ne recoupe pas celle des actions entreprises pour ce public. Il est intéressant de constater que ce personnel est relativement nombreux, et peut former une base pour entreprendre des actions plus poussées vers le public adolescent. Toutefois, la fragilité de cette base doit être soulignée : dès lors qu'on s'appuie sur le personnel intéressé et motivé, toute action devient tributaire de la présence de ce personnel. Un départ à la retraite, une mutation ou un congé de longue durée peuvent mettre en péril

toute une action s'il ne se trouve personne pour prendre le relais. D'où la nécessité d'inscrire ce type de travail, par exemple dans un profil de poste pour le pérenniser.

Paradoxalement, ce n'est pas dans les bibliothèques jeunesse où les adolescents sont pourtant les plus pris en compte que l'on trouve le plus de personnes intéressées par ce public. Cela peut être interprété comme une plus grande habitude, ou du moins, le fait d'être en contact et d'agir pour ce public peut expliquer ce moindre intérêt.

Fait encourageant, dans les bibliothèques multisections, les personnels intéressés appartiennent assez souvent à plusieurs sections. Cela pourrait permettre la mise en place, ou le développement de coopérations entre sections. Alors que bien souvent, la non réinscription des adolescents à la bibliothèque vient de leur incapacité à trouver leurs marques hors de la section jeunesse, ces coopérations seraient une base pour un accompagnement des adolescents et une facilitation de la transition entre deux univers de la bibliothèque.

4.2.2. Personnel référent

Le fait que les personnels référents soient peu nombreux va avec le fait que les adolescents ne sont pas pris en compte comme public spécifique et qu'il n'existe pas d'espace ou de section qui leurs soient propres, mais restent à cheval sur les sections adultes et jeunesse. Il y a peu d'appétence pour un statut qui pourrait impliquer une spécialisation ou encore poser problème en cas d'absence.

4.2.3. Formations

Le personnel est globalement formé à la littérature pour adolescents et à l'accueil de ce public. Toutefois, il est rare que la totalité d'une équipe ait suivi une formation. Il s'agit généralement de personnes intéressées ou travaillant déjà avec les adolescents. Si l'objectif est de développer l'accueil du public adolescent et les services à ce public, une des principales questions à se poser est de savoir comment dépasser la motivation personnelle des agents et y amener des agents ayant peu d'appétence avec ce public.

Certaines des formations considérées comme étant des formations pour l'accueil du public adolescent sont les formations à l'accueil des publics difficiles. Difficile de dire si c'est parce que les adolescents sont considérés comme tout autre public potentiellement difficile, ou comme un public difficile par définition.

4.3. Comparaisons

Les deux bibliothèques interrogées ayant des espaces ou une section pour le public adolescent ont un personnel référent. Dans les deux cas, ces personnes sont référentes à temps complet et sans autre responsabilité. Elles ont toutes deux suivi des formations spécifiques. A Vénissieux, le poste comprend les acquisitions en fiction et documentaires, l'organisation et la réalisation des accueils de classe et des partenariats avec les établissements scolaires.

La présence de ce référent n'empêche pas que d'autres personnels soient intéressés par l'accueil des adolescents. Les trois bibliothèques interrogées déclarent avoir dans leurs équipes des personnes plus particulièrement intéressées par l'accueil des adolescents.

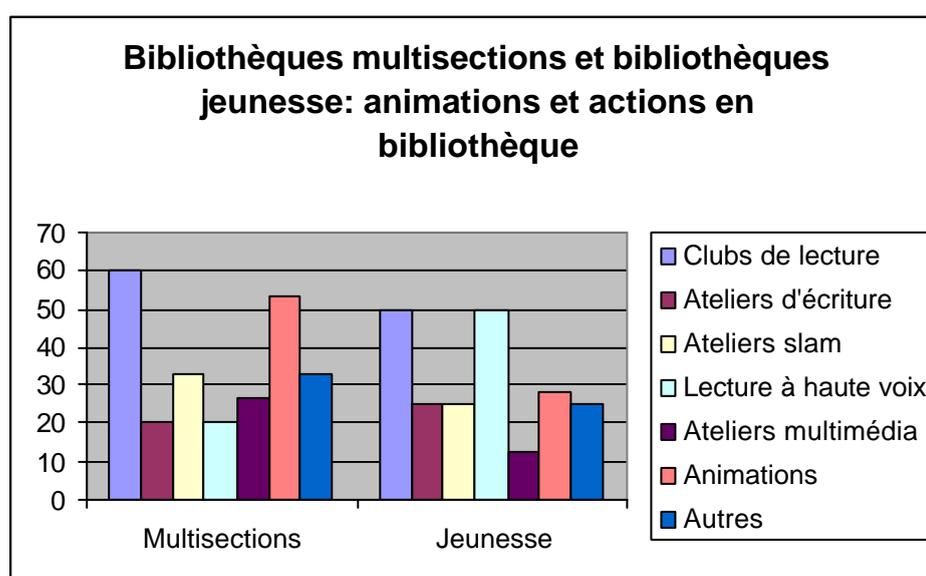
5. Les animations et les adolescents

5.1. Résultat

Des actions et des animations destinées prioritairement aux adolescents existent dans les bibliothèques du réseau. Elles sont toutefois légèrement plus nombreuses en bibliothèque jeunesse (61,5 %) qu'en bibliothèque multisections (51,7 %).

5.1.1. Actions et animations en bibliothèque

Le questionnaire présentait une série de propositions et une question ouverte sur les actions et animations menées au sein de la bibliothèque pour les adolescents. Le graphique suivant présente ces actions et animations ainsi que leur mise en œuvre.



5.1.1.1. *Clubs de lecture*

Les clubs de lecture sont globalement répandus en bibliothèque multisections comme en bibliothèque jeunesse, 60 % des multisections en ont un, et 43 % des bibliothèques jeunesse.

Les réponses qualitatives à cette question sont assez floues. Elles permettent toutefois de s'apercevoir que pour beaucoup de bibliothèques ces clubs de lectures sont partis prenantes de la participation de ces bibliothèques aux Mordus du polar. Ce prix du roman policier pour la jeunesse a été créé en 2004 à l'initiative d'une bibliothèque du réseau, la BILIPO et du Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse. Le partenariat avec les bibliothèques jeunesse du réseau existe depuis lors. Le prix est attribué par un jury de lecteurs âgés de 12 à 14 ans inscrits dans les bibliothèques et les sections jeunesse de la ville. D'autres bibliothèques citent le prix des Incorruptibles et des pratiques plus traditionnelles de présentation et de débat sur des livres.

5.1.1.2. *Ateliers d'écriture*

Les ateliers d'écriture sont des activités moins répandues que les clubs de lecture. Ce type d'activité ne concerne que 20 % des bibliothèques multisections et 14 % des bibliothèques jeunesse, ce qui est peu.

Deux des bibliothèques qui citent ce genre de pratique le font en partenariat avec des associations et généralement dans le cadre de projet plus larges.

5.1.1.3. *Ateliers slam*

Des ateliers slam ont eu lieu dans certaines des bibliothèques du réseau. Ces actions sont peu nombreuses, mais existent. Six bibliothèques sont concernées, soit environ 15 % des répondants. A la bibliothèque Goutte d'Or, un spectacle a été suivi par les ateliers et la préparation d'un spectacle par les participants. A la bibliothèque Saint-Eloi et à L'heure Joyeuse, ces ateliers slam se font dans le cadre du projet Sourds (projet visant à développer fonds et animations pour ce public spécifique).

5.1.1.4. *Lecture à voix haute*

Les activités de lecture à voix haute sont assez peu répandues, sauf en bibliothèque jeunesse où on trouve ce type d'action dans 43 % des cas. Certaines bibliothèques pratiquent de manière régulière des lectures aux adolescents. C'est le cas par exemple à la bibliothèque Goutte d'Or où a lieu une fois par semaine une lecture de poèmes en partenariat avec une association.

Pour d'autres bibliothèques, il ne s'agit pas de lecture aux adolescents mais de lecture par les adolescents. A L'heure Joyeuse, des élèves de LEP sanitaire et social sont formés pour aller lire à des élèves de maternelle. On trouve le même type d'action à la bibliothèque Brochant.

5.1.1.5. *Ateliers multimédia*

Peu de projets d'ateliers multimédias spécifiques pour les adolescents. Seules 27 % des bibliothèques multisections prévoient de mettre en place ce type d'activité, et 14 % des bibliothèques jeunesse. Parmi les bibliothèques multisections voulant développer ce type d'action, les grandes bibliothèques sont les plus nombreuses.

5.1.1.6. *Animations*

La différence n'a pas paru évidente entre les animations et les différentes formes d'actions précédemment énumérées. Ainsi les bibliothèques Amélie et Baudoyer placent dans le cadre des animations les Mordus du Polar que d'autres classent en club de lecture.

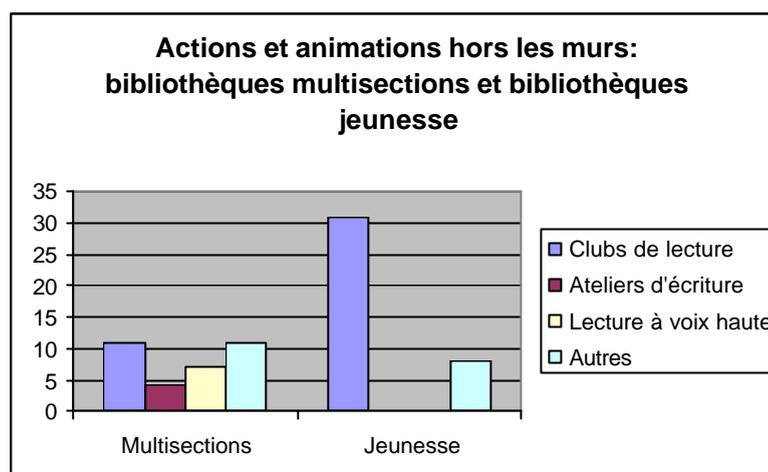
Malgré tout, on constate que les bibliothèques multisections proposant des animations spécifiques pour les adolescents sont largement plus nombreuses que les bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse (53 % des bibliothèques multisections contre 28,6 % des bibliothèques jeunesse).

Certaines bibliothèques montent des actions autour de thèmes ou de formes d'expression intéressant les adolescents. C'est le cas par exemple de la bibliothèque Goutte d'Or et de son animation courant sur deux mois autour des mangas (expositions, jeux, conférences, ateliers de dessin et d'initiation au japonais, projections, etc.). D'autres font des adolescents les parties prenantes des animations. A la bibliothèque Couronne, les travaux de groupes d'adolescents sont mis en valeur à travers des expositions, des lectures publiques de textes écrits par eux, des débats, etc. A la bibliothèque Brochant, des animations sont réalisées par les adolescents qui se sont institués conseillers de lecture. A la bibliothèque Lancry, des ateliers chansons ont lieu autour de thématiques.

5.1.1.7. *Autres*

Il s'agit généralement d'accueils d'adolescents hors clubs de lecture ou ateliers. Par exemple l'accueil des classes de collège et lycée (reste à savoir s'il s'agit de visites découverte de la bibliothèque ou d'autres choses), ou encore l'accès aux collections hors horaires d'ouverture pour certains travaux scolaires. La bibliothèque Hergé a une activité d'aide aux devoirs.

5.1.2. Actions et animations hors les murs



5.1.2.1. Clubs de lecture

Il semble y avoir une certaine difficulté à distinguer les actions hors les murs de celles qui se déroulent dans la bibliothèque. Seules 11 % des bibliothèques multisections et 25 % des bibliothèques jeunesse en mènent. Ce sont des clubs de lecture en milieu scolaire, en collaboration avec des CDI et/ou des professeurs de français. Certaines actions sont intéressantes par leurs développements : à la bibliothèque Valeyre, le club de lecture décerne un prix par niveau scolaire. A la bibliothèque Brochant, le club de lecture a lieu tous les 15 jours depuis 7 ans sur la base du volontariat pendant la pause déjeuner des élèves.

5.1.2.2. Ateliers d'écriture

Les ateliers d'écriture hors bibliothèques sont l'exception. On peut citer en exemple l'atelier d'écriture mis en place au collège Utrillo par la bibliothèque Porte Montmartre, les textes écrits étant par la suite lus dans la bibliothèque.

5.1.2.3. Lecture à voix haute

La lecture à voix haute est aussi une exception. Comme dans le cas des activités de lecture à voix haute dans le cadre de la bibliothèque, les répondants ont des activités qui sont des lectures aux adolescents, et d'autres qui voient les adolescents lire. C'est le cas par exemple de la bibliothèque Goutte d'Or, certains adolescents participant à la BHLM l'été.

5.1.2.4. Autres

Comme pour les réponses sur les actions en bibliothèque, il semble y avoir une certaine confusion. Par exemple, la bibliothèque Valeyre classe en "autre" le partenariat avec les CDI et professeurs de français, ce que d'autres bibliothèques classent en club de lecture.

La bibliothèque Sorbier classe également dans cette rubrique la présentation de romans et les débats qui ont lieu dans trois collèges.

A noter que la bibliothèque Couronne a une activité relevant réellement de cette rubrique : sa participation à des rallyes citoyens ou contre le Sida organisés par l'équipe de développement local.

5.2. Analyse du résultat

Rares sont les bibliothèques qui ont des actions ou animations spécifiques très développées pour les adolescents. Outre le fait que beaucoup de bibliothèques n'ont pas répondu à ces questions (parfois la totalité des établissements d'un certain type), on se rend compte que seuls quelques établissements cumulent plusieurs activités. C'est le cas de la bibliothèque jeunesse Brochant qui propose club de lecture, atelier d'écriture, atelier slam, animations. Ou de la bibliothèque Goutte d'Or qui offre des clubs de lecture, des ateliers d'écriture, des lectures à voix haute, des ateliers multimédias, des animations (notamment un cycle d'animation autour du manga avec expositions, jeux, conférences, ateliers divers, projections, etc.). Par contre, si ces bibliothèques ont des propositions relativement nombreuses dans leurs murs, elles n'agissent plus, ou très peu hors bibliothèque. De manière générale, les bibliothèques du réseau semblent proposer peu d'activités hors de leurs murs. La plupart ont de toute manière une offre limitée et traditionnelle de clubs de lecture.

La bibliothèque Buffon a une remarque intéressante : dans les commentaires qu'elle fait, elle note que l'équipe pense que les adolescents ne veulent pas d'actions, d'animations ou de collections qui leurs soient spécifiques. Ils suivent en cela un avis assez répandu dans la profession.

Le constat que l'on peut faire lorsqu'on regarde les actions et animations entreprises par d'autres bibliothèques publiques est qu'on trouve dans le réseau de la Ville de Paris un ensemble relativement complet d'animations. Toutefois, ces animations sont inégalement réparties entre bibliothèques, certaines offrant un panel complet, et d'autres se caractérisant par l'absence d'offre d'animations pour les adolescents. Cette offre est donc déséquilibrée sur le territoire parisien.

5.3. Comparaisons

L'organisation d'animations à destination des adolescents dans les bibliothèques publiques est très diverse. Il est utile d'utiliser la classification de Lucie Albaret pour y introduire plus de lisibilité.³⁷

5.3.1. Animations de type ludique

Il s'agit d'animations laissant une part active au jeu avec des concours par exemple. On en trouve un exemple intéressant à la médiathèque de Troyes, avec un concours de figurine organisé pour la troisième fois par le pôle Ados. Les concurrents suivent le cours d'un professionnel et présentent des figurines peintes par leurs soins. Après la première édition, une exposition des figurines a été organisée et l'expérience suivie d'une reconstitution de bataille historique. En parallèle de chaque édition, des jeux vidéo ont été proposés, ainsi qu'une sélection de livres de fiction et de documentaires de ou sur l'heroic-fantasy. A noter que cette animation a été organisée sur la proposition d'un jeune usager venu passer quelques jours de stage à la médiathèque.³⁸

5.3.2. Animations d'information

Donner le goût de lire passe par une meilleure information sur les livres et les collections de la bibliothèque. C'est le rôle des conseils de lecture, des bibliographies, des expositions thématiques menées ou non avec la participation des adolescents, des revues critiques composées par les adolescents et diffusées par les bibliothèques. On en trouve un exemple intéressant avec les bibliographies Bouquiner distribuées chaque année par la Cité du Livre d'Aix-en-Provence. Une sélection de titres de fiction et de documentaires est proposée par les bibliothécaires jeunesse et adultes de la bibliothèque à deux classes de lycée. Le travail se fait en partenariat avec les documentalistes des établissements. L'année est ponctuée de rencontres, de discussions. Les élèves sont ensuite invités à rédiger des critiques qui sont réunies dans la bibliographie imprimée et distribuée.³⁹

³⁷ Lucie Albaret, op. cit., pp. 57-68.

³⁸ <http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/accueil.php>, consulté le 23/08/07.

³⁹ <http://www.citedulivre-aix.com/Typo3/fileadmin/documents/Biographies/bouq07/index.htm> pour la version 2007 de la bibliographie.

5.3.3. Animations responsabilisantes

Ces activités permettent à l'adolescent une prise de responsabilité. Il s'agit de faire participer les adolescents à l'organisation d'expositions, de concerts par le biais de travaux personnels. Les ateliers de création : ateliers d'écriture, de dessin, de vidéo ou de photographie, la publication d'un journal ou la tenue d'un blog peuvent être considérés comme des animations responsabilisantes puisqu'elles impliquent un investissement personnel fort, et l'acceptation du regard et du jugement d'autrui.

5.3.4. Animations d'approfondissement

Il s'agit de comités de lecture, de prix littéraires dès lors que leur préparation implique un examen critique et approfondi d'œuvres. C'est le rôle des clubs de lecture dans la bibliothèque et hors de la bibliothèque.

Un bon exemple en est le prix des lecteurs de Bobigny, ou Bobigneries décerné chaque année depuis 1987 par un jury d'enfants de la ville. Il couronne un roman français paru dans l'année. Le but est d'amener les enfants et adolescents à choisir leurs lectures, à développer leur sens critique et à apprendre à discuter de leurs lectures. Une sélection préalable est faite par les bibliothécaires. On note la collaboration assidue des bibliothécaires avec les documentalistes et autres professionnels pour l'organisation du prix dont la concrétisation passe par l'utilisation des clubs de lecture animés dans les écoles primaires et collèges, clubs dans lesquels des volontaires sont "recrutés". Les lecteurs individuels peuvent également participer.

La Fureur de Lire s'adresse lui, aux 4^e et 3^e, ainsi qu'à tous les adolescents de la ville. Il s'agit d'une opération de promotion de la lecture et de la littérature menée en collaboration, là encore avec les documentalistes et les enseignants. Le journal est réalisé par les adolescents participants et composé d'articles critiques sur des romans. Il repose aussi sur les clubs de lecture.

La rencontre avec des auteurs et parfois des éditeurs fait également partie de ces animations d'approfondissement. Tout comme les lectures à haute voix aux adolescents ou par les adolescents, ou les groupes de théâtre.

5.3.5. Actions non littéraires

Ces actions non littéraires prennent la forme d'une aide aux devoirs, ou encore d'accueils de classe. Elles sont destinées à familiariser les adolescents avec l'espace de la bibliothèque et à lui apporter une aide concrète.

5.3.6. Mêler les genres

Il va sans dire que cette classification ne recouvre pas la réalité d'animations qui bien souvent mêlent différents aspects. Par exemple, la bibliographie Bouquiner de la Cité du Livre mélange animation d'information avec un système de club de lecture, animation d'approfondissement avec un travail sur les ouvrages et la rencontre d'un auteur, et animation responsabilisante avec la participation des adolescents à l'élaboration de la bibliographie.

On peut faire le même type de remarque sur les Bobigneries de la bibliothèque de Bobigny.

5.3.7. Les adolescents, un besoin d'animations spécifiques ?

Certaines bibliothèques mettent donc en œuvre des animations spécifiques pour le public adolescent. Ce n'est pas le cas partout.

Jean-François Jacques s'est livré dans un article⁴⁰ à un exercice intéressant qui consiste à comparer les recommandations de l'Ifla pour l'accueil des adolescents à ce qui doit être fait pour tous les publics. Outre le fait que les frontières du public défini comme adolescent sont floues, il montre que finalement, les exemples de services et d'animations donnés sont identiques à ceux que proposent les bibliothèques aux adultes comme aux plus jeunes. Il en va de même pour les partenariats, la mise en réseau des institutions culturelles, etc.

Au-delà de cela, les enquêtes menées dans diverses bibliothèques à différentes périodes montrent toutes que les adolescents participent peu aux animations proposées par les bibliothèques. C'est ce que montre Lucie Albaret dans son mémoire⁴¹. Les trois quarts des adolescents qu'elle a interrogés n'ont jamais participé aux animations. Les raisons invoquées sont diverses : ignorance, manque de temps (réel ou prétendu), inadaptation des animations aux tranches d'âge. On retrouve le même genre de résultat dans l'enquête menée en février mars à la MLIS de Villeurbanne. 66,7 % des adolescents interrogés ne connaissent pas les animations proposées par la MLIS. Cependant, en dehors du problème d'information auquel il est possible de remédier, il est difficile de savoir si

⁴⁰ Jean-François Jacques, « Eloge du non spécifique ». *Lecture Jeunesse*, n°112, décembre 2004.

⁴¹ Lucie Albaret, op. cit., pp. 41-46.

leur méconnaissance et leur absence de participation est le fruit d'un réel manque d'intérêt ou celui du manque de temps et de la préférence pour d'autres loisirs.

De la même manière, on constate que lorsqu'on leur demande de proposer des animations ou de choisir dans une liste d'animations, ils sont rarement enthousiastes. Certains y sont sensibles, mais peu semblent motivés pour s'y investir réellement sur le long terme.

En fait, là comme ailleurs, les adolescents peinent à trouver leur place, et les bibliothécaires eux-mêmes paraissent souvent avoir des difficultés à les situer et à développer une offre d'animation susceptible de leur convenir. Ou alors, ils se refusent à traiter les adolescents comme un public spécifique ou à part.

Pourtant ces animations peuvent avoir un rôle important : un rôle d'information des adolescents (améliorer leur connaissance de la bibliothèque et de son fonds) ; un rôle culturel en leur facilitant l'accès à la culture de l'écrit et à d'autres formes d'expression ; un rôle social en valorisant ce public, ce qui est particulièrement important dans les quartiers les plus déshérités et en les responsabilisant (volonté de recréer du lien social).

Partie 4 : scénarios

Les attentes exprimées par Jean-Claude Utard m'ont menée à donner à ces scénarios une forme un peu particulière. Il ne s'agit pas de scénarios énumérant les réorganisations des espaces et des collections ou les animations à mettre en oeuvre suite à l'enquête sur l'accueil des adolescents dans le réseau de la Ville de Paris. L'attente se porte sur l'organisation de la réflexion sur cet accueil suite à l'enquête. Certaines décisions, comme celle d'organiser une journée d'étude, ou de mettre en place un groupe de travail ont déjà été prises. Il a donc semblé plus intéressant que le premier scénario présente une succession d'actions et de réflexions fondées sur la coopération et le volontariat des bibliothèques du réseau, et que le second soit plus prescriptif. Le troisième développe les actions complémentaires à mettre en oeuvre si les moyens nécessaires sont disponibles. Les scénarios 2 et 3 sont par conséquent moins développés que le premier, puisqu'ils présentent respectivement une variante et un complément à ce scénario.

1. Scénario 1 : actions minimales, coopération et volontariat

1.1. Sensibilisation et formation

Ces actions de sensibilisation et de formation reposent sur le constat que le public adolescent est globalement mal connu, voire, parfois, ignoré. Par ailleurs, les actions menées pour les adolescents au sein du réseau comme dans d'autres bibliothèques publiques sont méconnues. L'objectif est de sensibiliser les personnels à l'importance d'une réflexion sur ce public et sur son accueil.

1.1.1. Journées d'études

La première phase de cette action consiste à organiser des journées d'études. La première est déjà en voie de réalisation.

1.1.1.1. La journée d'étude Lecture Jeunesse

Avant l'organisation de journées d'étude sur les adolescents dans les bibliothèques de la Ville de Paris, les personnels sont invités à participer à la journée d'étude *Cultures*

adolescentes organisée par Lecture jeunesse en partenariat avec La Joie par les livres le 13 novembre 2007. L'objectif de cette journée est d'interroger les pratiques culturelles des 15-20 ans sous les aspects suivants : ces pratiques sont-elles vraiment différentes de celles des adultes et en quoi, sont-elles uniquement le fait de ces classes d'âges ou sont-elles annonciatrices de mutations plus profondes.

Les interventions devraient comporter une partie d'étude sociologique sur l'adolescence comme période de la vie, sur la culture adolescente et sur les pratiques culturelles des adolescents. Les différents aspects de ces pratiques (culture du son, culture de l'image, multimédia) seront étudiés avant que soit abordé le thème des cultures adolescentes en bibliothèque. Cette partie de la journée d'étude traitera de la réalité de l'offre des bibliothèques en direction du public adolescent, de la manière de constituer une offre documentaire en direction des adolescents, et de proposer un parcours culturel au sein de la bibliothèque.

Le bureau des bibliothèques a invité chaque établissement à envoyer une personne à cette journée d'étude.

1.1.1.2. *Une première journée d'étude interne*

La première journée d'étude interne devrait avoir lieu en février 2008. Elle est organisée en collaboration avec l'association Lecture Jeunesse

Elle s'ouvrira par un état des lieux sur dans les bibliothèques de la Ville de Paris à partir des résultats de l'enquête présentés dans ce travail, état des lieux suivi par un exposé sur ce qui se fait dans d'autres bibliothèques publiques françaises. Ce rapport basé sur le dépouillement et l'analyse des résultats de l'enquête présentés ici sera fait par moi en collaboration avec M. Jean-Claude Utard, Inspecteur des bibliothèques.

Un exposé « politique » montrera d'un point de vue de politique culturelle, les enjeux et l'intérêt qu'il y a à ce que les bibliothèques s'emparent de ce sujet. Quelles sont les implications ou les attentes en terme de politique sur une commune, un département, une région ? Comment se situer alors avec les autres partenaires ? A commencer par l'Éducation nationale mais aussi les autres acteurs qui travaillent sur ce domaine (missions locales jeunes, centres culturels...).

Ensuite seront abordés les aspects pratiques de l'accueil des adolescents en bibliothèque à partir des trois thèmes (les espaces, les collections, les animations) abordés dans le questionnaire.

Il serait intéressant de juxtaposer à cela des interventions théoriques légères sur la culture des adolescents par exemple, ou encore la psychologie des adolescents. Ces apports extérieurs seraient entrecoupés d'exposés d'agents du réseau des bibliothèques de prêt de la Ville de Paris.

Chaque établissement devra participer à cette journée d'étude de manière obligatoire, de telle sorte que toutes les bibliothèques se sentent impliquées dans cette réflexion sur les adolescents et que ne se rendent pas à cette journée les seuls professionnels déjà convaincus.

1.1.1.3. *Une deuxième journée d'étude*

Une autre journée d'étude devrait être organisée pour approfondir cette réflexion et rendre compte de l'état d'avancement des actions mises en œuvre dans les bibliothèques entre-temps. Cette seconde journée d'étude aura vraisemblablement une orientation plus pratique et portera également sur les recommandations du groupe de travail.

1.1.1.4. *Avantages, inconvénients et ressources nécessaires*

L'objectif de ces journées d'études est de sensibiliser à l'intérêt des enjeux politiques, sociaux et culturels de l'accueil des adolescents : permettre aux personnels du réseau de mieux connaître ce public, ses modes de comportement et ses pratiques culturelles pour agir en sa faveur.

L'un des avantages de ce type d'action est de faire passer sur un temps court un grand nombre d'informations et de toucher un grand nombre de personnes. Autre avantage, celui de pouvoir inviter à intervenir des spécialistes des questions ou thèmes traités, sociologues, psychologues ou professionnels, et de faire connaître les expériences d'autres bibliothèques publiques.

Les inconvénients des journées d'études sont le pendant de leurs avantages. Premier des inconvénients, la densité des informations qui sont transmises au cours de ces journées et qui les rend éventuellement difficiles à assimiler. Deuxième des inconvénients, le nombre de participants. Un trop grand nombre peut amener des difficultés de gestion du temps, des questions posées et amener une certaine frustration (personnes n'ayant pu intervenir comme voulu, etc.). L'un des risques est d'ailleurs de rester en surface des thématiques abordées et de ne pas pouvoir approfondir réellement la réflexion. L'une des difficultés inhérentes à l'action envisagée dans le cas précis des bibliothèques de la Ville de Paris est le fait que ces journées d'étude sont à visée interne et générale. Dans ce cas, un certain nombre de réponses devront trouver une réponse : ces journées seront-

elles ouvertes à des bibliothécaires extérieurs au réseau ? La participation à ces journées d'étude sera obligatoire. Quels seront les personnels qui devront y participer ? Le Bureau des bibliothèques, de la lecture publique et des médias (BBLPM) tient à ce que, à cette journée, soient présents a minima le responsable d'établissement et au moins un autre agent (le responsable de la section jeunesse pour les bibliothèques multisections).

La salle d'animation de la bibliothèque Buffon est suffisamment grande pour accueillir des journées d'études. C'est d'ailleurs là que se déroulent déjà les séminaires de chefs d'établissement et un certain nombre d'autres réunions.

Les ressources nécessaires à l'organisation de ces journées seront donc principalement celles permettant de couvrir les dépenses inhérentes à l'invitation d'intervenants extérieurs au réseau.

1.1.2. Elaborer un programme de formation

1.1.2.1. *Description*

Parallèlement avec ces journées d'études, un programme de formation sera élaboré. Néanmoins, pour les bibliothèques de la Ville, cet ensemble gagnerait à comprendre des formations sur le public adolescent. Il faudrait pour cela estimer quels sont les besoins réels en la matière et s'inspirer des formations proposées par La joie par les livres et Lecture jeunesse.

1.1.2.2. *Avantages et inconvénients, ressources nécessaires*

L'avantage d'élaborer un programme de formation interne est de ne plus dépendre de prestataires extérieurs. Il est certain que les formations proposées par Lecture jeunesse ou La joie par les livres sont d'une qualité reconnue, mais ces formations sont élaborées et programmées indépendamment des besoins du réseau de la Ville de Paris. Elle pourrait demander à Lecture Jeunesse des formations construites selon un cahier des charges. Mais cela serait sans doute plus coûteux que d'utiliser et de travailler en collaboration avec le service formation de la Ville. Avec des formations internes à la Ville, des réponses plus adaptées pourraient être apportées à ces besoins, notamment en terme de calendrier.

Il va sans dire qu'une étude préalable des manques et des besoins réels des personnels des bibliothèques est essentielle, tout comme une estimation du coût des formations sur le public adolescent pour vérifier qu'un programme de formation interne ne reviendrait pas plus cher que les formations extérieures. On peut cependant penser que ce système

serait plus économique : si les frais d'organisation et de mise en œuvre des ces journées seront à la charge de la Ville, les frais d'inscriptions assez élevés à payer aux organismes extérieurs pourront être évités.

Certaines des ressources nécessaires à ces journées de formations sont d'ores et déjà disponibles, notamment les infrastructures matérielles. Resterait à estimer avec précision le coût des formateurs.

1.2. Groupe de travail

L'enquête sur l'accueil des adolescents dans le réseau de la Ville de Paris doit être suivie de la mise en place d'un groupe de travail réunissant des personnels de bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse et des personnels des bibliothèques multisections. Ce scénario propose une série d'axes de réflexion de ce groupe. Ce groupe de travail sera co-animé par l'Inspecteur des bibliothèques et la responsable des services aux publics du Service au public et au réseau (SPR). Il est également prévu que j'y participe. Ce groupe de travail aura pour charge de travailler, sur un mode participatif, à l'élaboration de programmes et d'outils permettant de mettre en œuvre une politique volontariste d'accueil des adolescents dans le réseau des bibliothèques de Paris.

1.2.1. Intégrer l'action des bibliothèques dans la politique de la Ville

1.2.1.1. Description

Le fait que les bibliothèques soient un des éléments de la politique culturelle et sociale d'une municipalité peut-être vrai quel que soit le public considéré. Dans le cas des adolescents, il est intéressant de penser les actions menées en leur faveur par les bibliothèques dans le cadre de l'offre d'autres services culturels (activités artistiques, accès aux musées et autres institutions, chèques culture, etc.), de services sportifs et d'aides diverses (aides sociales, aides aux devoirs, etc.).

Dans le cas de la Ville de Paris, une mission a été mise en place pour évaluer les actions mises en œuvre par la municipalité pour les adolescents. Si le rapport remis n'a pas été rendu public, il est suivi par un travail de réflexion. Les résultats et les conséquences de ce travail pourraient être l'occasion pour le Bureau des bibliothèques de travailler en partenariat avec les autres directions de la Ville concernées par l'action pour le public adolescent.

Cette prise de contact est d'ores et déjà prévue. Elle doit s'accompagner de contacts et de la préparation de partenariats avec des organismes associatifs ou institutionnels. On peut citer par exemple le Centre de promotion du livre de jeunesse. Cette partie du travail sera d'abord du ressort de la responsable des services aux publics du SPR.

Un autre aspect préparatoire au travail du groupe sera une première collecte de statistiques fines de population, quartier par quartier, pour mieux connaître la structure par âges de la population dans la zone d'attractivité de chaque bibliothèque et avoir des indications précises sur la population jeune à desservir. Ces données seront collectées par la cellule Evaluation et statistiques et le SPR.

1.2.1.2. *Avantages et inconvénients, ressources nécessaires*

L'avantage de cet axe de travail serait de mettre en lumière et de mieux faire connaître les actions menées par les bibliothèques de la Ville de Paris. Intégrer ces actions dans la politique culturelle et de loisirs pour les adolescents sur le territoire de la Ville pourrait permettre de les développer et de mettre en œuvre de nouvelles actions, de plus ou moins grande envergure.

Le risque est toutefois de devoir faire face à des demandes de la municipalité ou de partenaires que les bibliothèques seraient incapables d'assumer, ou de noyer l'offre des bibliothèques dans un ensemble plus vaste.

En premier lieu, ce travail nécessite un fort investissement en temps pour établir contacts, rechercher et élaborer les partenariats. Les moyens financiers seront à estimer en fonction des actions qui seront décidées dans le cadre de ces partenariats.

1.2.2. Réfléchir sur les publics et l'organisation des espaces

Un autre axe de travail consiste à réfléchir sur les publics et l'organisation des espaces.

Les données statistiques sur les usagers du réseau montrent une tendance à la baisse de la fréquentation des bibliothèques à partir de l'adolescence. On constate un tassement des inscriptions et réinscriptions à partir de 12 ans, un décrochage plus net à l'âge de 13 ans et surtout de l'âge de 14 ans.

Ce décrochage qui est une tendance généralement constatée dans les bibliothèques publiques amène à s'interroger sur ce qui le cause et sur les moyens d'y remédier.

Le découpage en section adulte et section jeunesse induit souvent l'oubli d'un public adolescent qui n'est pris en charge ni par les uns ni par les autres. Ce type

d'organisation pose des problèmes de coopération entre sections pour la constitution de collections pour adolescents et la mise en œuvre d'actions, ainsi que pour le passage des adolescents d'une section à une autre. Des difficultés se posent également avec l'existence des bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse qui peuvent être un obstacle au passage en bibliothèque multisections comportant une section adulte.

Pour remédier à cette situation, le groupe de travail pourrait réfléchir à une nouvelle organisation des espaces et des collections. Les pistes sont nombreuses : un découpage des espaces (une collection en continuité comme à la bibliothèque de Vénissieux), la généralisation de coins ou d'espaces pour adolescents, l'institution d'une personne référente pour l'accueil des adolescents dans chaque bibliothèque du réseau, l'adaptation des collections, une meilleure connaissance des actions menées dans les bibliothèques du réseau et un développement de ces actions.

Le groupe de travail pourrait ainsi définir un certain nombre de fiches concrètes sur une offre de collections, de services et d'espaces avec des déclinaisons possibles selon le type et la superficie des bibliothèques. Ces propositions pourraient être hiérarchisées : certaines seraient applicables dans tous les équipements (par exemple sur une offre documentaire renforcée), d'autres (sur l'aménagement de l'espace ou sur les actions culturelles et partenariats) pourraient être dans un premier temps, mises en œuvre par des bibliothèques volontaires. L'évaluation de l'action de ces bibliothèques pilotes pourraient permettre de généraliser par la suite les modes d'organisation et les actions les plus efficaces.

Ce travail, lourd, ne peut s'envisager que sur le long terme et avec la coopération des équipes des bibliothèques. Il nécessite des investissements matériels et financiers importants ainsi qu'un suivi constant des résultats des actions. Il doit donc être préparé avec minutie.

1.2.3. Formaliser l'accueil des adolescents et les actions menées pour eux dans les bibliothèques

1.2.3.1. Formaliser l'accueil

Au début de l'année 2006, le Bureau des bibliothèques a poussé les bibliothèques à élaborer des projets d'établissements. Ce mouvement, mis en suspens suite à certaines contraintes d'ordre administratif devrait être relancé très prochainement. L'objectif est de donner une meilleure visibilité à l'action des bibliothèques, de promouvoir ces

actions, donner des objectifs aux équipes et, éventuellement, de recruter dans ces équipes sur des profils de postes précis permettant de mener à bien certains projets.

Ces projets d'établissements pourraient être utilisés pour formaliser l'accueil des adolescents et les actions menées pour ce public. Toutefois, l'accueil des adolescents n'intéressant pas tous les chefs d'établissement et toutes les équipes, il sera sans doute nécessaire d'influencer, voire d'imposer cette prise en compte des adolescents dans les projets d'établissements. Des exemples comme ceux de la bibliothèque de Chambéry, ou encore de la bibliothèque de Troyes pourraient être utilisés.

Un autre axe de réflexion pourrait être la normalisation de l'accueil des adolescents à l'échelle du réseau. Les bibliothèques de la Ville de Paris bénéficient d'une grande liberté d'action due au fait que la taille du réseau ne permet pas une centralisation totale des décisions, et qu'il existe une grande indépendance vis-à-vis des instances politiques. Cela explique la plus ou moins grande prise en compte de ce public, et le fait qu'il peut être totalement ignoré lorsque les chefs d'établissement n'y portent pas intérêt. Cette normalisation pourrait avoir comme aspect l'intégration de l'accueil des adolescents dans le projet d'établissement, réglant ainsi le problème soulevé précédemment.

Ceci dit, si ce travail pourrait permettre une unification des modes d'accueil et une meilleure visibilité de l'action pour les adolescents, il faut auparavant convaincre les chefs d'établissement de l'utilité de cet accueil et leur faire accepter un moindre degré de liberté dans leurs décisions. Ce qui risque fort de s'avérer difficile.

Le même travail pourrait être fait sur les actions menées par les bibliothèques. On a pu constater au cours des réunions notamment que les bibliothécaires méconnaissent généralement les actions mise en œuvre par leurs collègues. L'enquête menée était un des moyens de réunir des informations sur ces actions et de les diffuser. Le groupe de travail pourrait utiliser ces données et les exemples de bibliothèques extérieures pour constituer une sorte de vade-mecum des actions possibles pour les adolescents en bibliothèque. Une sorte de manuel pratique susceptible de donner des idées, des indications sur les moyens nécessaires et sur les pièges à éviter. Les bibliothèques ayant de toute manière toute latitude pour choisir les actions qu'elles désirent mettre en œuvre.

1.2.3.2. *Formaliser cet accueil dans une reconnaissance au sein de la politique culturelle ou de la politique en direction de la jeunesse de la Ville de Paris*

1.3.2. Statistiques générales

Il serait intéressant de confronter les statistiques sur les usagers adolescents des bibliothèques avec des données statistiques générales.

Par le biais de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) ou de l'INSEE, des données statistiques fines par quartier ou par arrondissement pourraient être obtenues et confrontées à celles mesurant la fréquentation des bibliothèques par les adolescents. Il serait alors possible de centrer l'action et les moyens sur les bibliothèques accueillant un public adolescent nombreux, ou situées dans des quartiers ou arrondissements à la population adolescente importante. Il semble en effet peu productif d'imposer des mesures à toutes les bibliothèques quand certaines sont situées dans des bassins de populations âgées ou au contraire très jeunes.

Reste que ces données statistiques sont payantes et que cela requiert un investissement financier à prendre en compte avant toute décision. Une première collecte peut aisément se faire par arrondissement et sera un des éléments sur lequel le groupe de travail pourra s'appuyer. Mais une bibliothèque ne rayonne pas sur un arrondissement : sa zone d'attraction est plus restreinte et dessine souvent un cercle où, dans un rayon de 500 à 600 mètres, se trouvent 80 % des usagers. Des données statistiques plus élaborées, îlot d'habitation par îlot d'habitation, permettraient de mieux connaître la population à desservir par rapport à la population inscrite. Ces données plus fines seront à acheter et des tables de concordances entre adresses des usagers et ces îlots d'habitation à créer dans le SIGB.

2. Scénario 2 : actions minimales, prescription

Le premier scénario présenté est un schéma minimum d'action basé sur le volontariat et la participation. On peut envisager un autre scénario beaucoup plus ample et contraignant. Il reprend la majeure partie des éléments du scénario 1 : journées d'études, élaboration d'un programme de formation, axes de réflexion du groupe de travail, élaboration d'outils statistiques. Il en diffère principalement par l'utilisation des données statistiques et la directivité plus grande du Bureau des bibliothèques.

2.1. Utilisation des données statistiques et schéma directeur d'action

La différence se trouve dans l'utilisation des données statistiques et la participation des établissements à la réflexion et la mise en œuvre des actions. Le groupe de travail établirait, au vu de données de populations croisées avec les données sur les ressources des établissements (en espace, collections et personnels) une sorte de schéma directeur d'accueil des adolescents dans le réseau des bibliothèques de Paris et imposerait, à certaines d'entre elles, d'avoir cet accueil comme élément fort de leur projet d'établissement. En revanche, il demeurerait pour ces établissements désignés la liberté de décliner et de choisir les actions qu'elles mettraient en œuvre pour arriver à cet objectif (en privilégiant soit l'aménagement de l'espace, soit les actions culturelles soit les actions hors les murs, etc.).

2.2. Avantages et inconvénients

Ce scénario a l'avantage d'harmoniser les actions entreprises et de développer de manière relativement homogène l'accueil des adolescents sur le territoire parisien. Il est néanmoins beaucoup plus difficile à mettre en œuvre. En effet, les chefs d'établissement sont très autonomes et risquent de mal accepter ce schéma directeur.

Cela nécessite également des budgets adaptés pour les établissements concernés.

3. Scénario 3 : action complémentaire à mettre en œuvre

Ce troisième scénario repose également sur les actions présentées dans le scénario 1. Le changement par rapport à ce scénario réside dans une action complémentaire à mettre en œuvre : une enquête de public. En effet, même si une enquête de satisfaction des usagers des bibliothèques de la Ville de Paris est prévue dans les mois à venir (portant plus particulièrement sur la charte d'accueil du réseau), elle ne prendra en compte les adolescents que comme composante du public et ne pourra donc apporter d'éléments intéressants pour le groupe de travail qu'à la marge.

3.1. Une enquête sur les pratiques du public adolescent

Si l'enquête menée par le Bureau des bibliothèques sur l'accueil des adolescents dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris est une source importante d'informations, elle n'apporte aucune donnée ni sur les usages adolescents des bibliothèques de la Ville, ni sur la satisfaction des usagers. Il pourrait donc être intéressant de compléter la première enquête par une enquête sur les adolescents. Des questionnaires permettraient de mettre en lumière la manière dont les adolescents utilisent espaces et collections, et de mesurer leur satisfaction. Par ce biais on pourrait également obtenir des éléments de réponses sur ce qu'ils aimeraient trouver dans les bibliothèques qu'ils fréquentent. Des observations in situ permettraient également de vérifier les réponses données par les bibliothèques sur les espaces fréquentés par les adolescents par exemple, et de vérifier les réponses des adolescents eux-mêmes quand à leurs usages de la bibliothèque.

3.2. Avantages et inconvénients

Cette enquête sur les pratiques des adolescents dans les bibliothèques de la Ville de Paris et sur leur satisfaction permettrait de mieux cibler les actions entreprises et les éventuels manques en terme d'animation, de collections ou d'espace. Les bénéfices à en retirer sont donc importants.

Néanmoins, il s'agit d'un projet lourd et coûteux. Le délai de sa mise en œuvre et le temps nécessaire au traitement des résultats sera sans doute long. Un certain nombre d'actions auront donc été déjà entamées, voire terminées avant qu'il soit possible de les utiliser.

Par ailleurs, il faudrait prendre en compte les non usagers adolescents pour essayer de comprendre comment les amener à la bibliothèque. Une des solutions, la plus coûteuse, serait sans doute de confier la réalisation de cette enquête à un prestataire extérieur. Une autre serait de confier cette tâche à des étudiants en métiers du livre ou en communication, ou à des professionnels en formation à l'Enssib.

Conclusion

Malgré les efforts de certaines bibliothèques du réseau pour intégrer la problématique de l'accueil du public adolescent, l'enquête de la Ville de Paris atteste que les professionnels du livre ne prennent pas suffisamment en compte les besoins de ce public.

Il est inégalement considéré et traité selon les bibliothèques, le type de bibliothèque et les arrondissements. Il n'y a pas ou peu de coordination des actions, pas de formalisation des pratiques d'accueil. Une partie des agents du réseau ignore ce public ou refuse de le prendre en compte. Il n'y a rien de particulièrement original dans cette attitude. On retrouve ce type de situation dans un grand nombre de bibliothèques publiques françaises comme le montre la littérature professionnelle. Pourtant, si l'on estime que la petite enfance, les enfants, les personnes empêchées, ou encore les personnes âgées sont des publics spécifiques, il n'y a guère de sens à refuser de considérer les adolescents comme tel.

Cependant, il y a une volonté du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris de ne pas faire l'impasse sur ce public. Bien qu'ils soient difficiles à cerner, à attirer et maintenir en bibliothèque, les adolescents n'en restent pas moins les adultes usagers des bibliothèques de demain. Il est donc fondamental pour un réseau en voie de modernisation et en développement de porter l'accent sur leur accueil et la satisfaction de leurs besoins.

La réflexion est déjà engagée par le Bureau des bibliothèques. L'enquête dépouillée dans le cadre de ce PPP en est une première étape. L'objectif est d'harmoniser et formaliser l'accueil des adolescents ainsi que d'amener les professionnels du réseau à une réelle prise en compte de ce public globalement ignoré. Cela implique un travail exigeant en temps et en moyens qui en est à ses débuts.

Bibliographie

MONOGRAPHIES

BAUDELLOT, Christian, CARTIER Marie DETREZ, Christine. *Et pourtant ils lisent.* Paris : Le Seuil, 1999. 245 p. L'épreuve des faits.

BURGOS, Martine, HEDJERASSI, Nassira, PEREZ, PATRICK, et al. *Des jeunes et des bibliothèques. Trois études sur la fréquentation juvénile.* Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003. 187 p. Etudes et recherche.

GOFFARD, Serge, LORANT-JOLLYN Annick (dir.). *Les adolescents et la lecture. Actes de l'université d'été d'Evian, octobre 1994.* Créteil : CRDP de l'académie de Créteil, 1995. 320 p. Argos.

PETIT, Michèle. *Eloge de la lecture. La construction de soi.* Paris : Belin, 2002. 159 p. Nouveaux mondes.

POISSENOT, Claude. *Les adolescents et la bibliothèque.* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997. 360p. Etudes et recherche.

ARTICLES

ALTMAYER, Odile, *Une expérience nouvelle pour les adolescents.* Bulletin des bibliothèques françaises, 1977, n°3, p. 141-152.

BERARD, Françoise. *Un service éducatif à la bibliothèque. L'exemple de Châlons-en-Champagne.* Bulletin des bibliothèques françaises, 2003, t.48, n°3. pp. 58-72.

Egalement disponible à l'adresse :

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2003/03/document.xsp?id=bbf-2003-03-0068-012/2003/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non>

BERTRAND, Anne-Marie. « *Emile Zola, il écrit trop.* » *Les jeunes et la lecture.* Bulletin des bibliothèques françaises, 2003, t.48, n°3. pp. 22-28.

Egalement disponible en ligne à l'adresse :

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2003/03/document.xsp?id=bbf-2003-03-0022-003/2003/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non>

GEORGE, Marie-Noëlle. *L'adolescent cet inconnu.* Bulletin des bibliothèques françaises, 2003, t.48, n°3. pp. 61-66.

Egalement disponible en ligne à l'adresse :

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2003/03/document.xsp?id=bbf-2003-03-0061-010/2003/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non>

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2003/03/document.xsp?id=bbf-2003-03-0061-010/2003/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non>

JACQUES, Jean-François, *Eloge du non-spécifique.* Lecture Jeunesse, n°112, décembre 2004.

SEIBEL, Bernadette, *Les adolescents en bibliothèque : rappel historique.* Lecture Jeunesse, n°112, décembre 2004

TURIN, Joëlle. *La littérature de jeunesse et les adolescents. Evolutions et tendances.* Bulletin des bibliothèques françaises, 2003, t.48, n°3. pp. 43-50.

Egalement disponible en ligne à l'adresse :

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2003/03/document.xsp?id=bbf-2003-03-0043-006/2003/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non>

RESSOURCES INTERNET

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE. *Adolescents et bibliothèques : je t'aime moi non plus : actes du colloque organisé par le Conseil général du Val d'Oise et l'association Cible 95 le 20 octobre 2005 à l'Institut polytechnique Saint-Louis. Pontoise : bibliothèque départementale du Val d'Oise, 2005 [en ligne].* 2-Bibliothécaires et partenaires. Rapports et études [consulté le 01-04-2007].

Disponible à l'adresse : <http://bibliotheques.valdoise.fr/media/media20649.pdf>

BIZOUARD, M. *Puberté normale et pathologique - développement psychologique à l'adolescence [en ligne].* Rouen : Université de Rouen, Collège national universitaire de psychiatrie, 2004 [consulté le 29-03-07].

Disponible à l'adresse : <http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1096555431597&LANGUE=0>

HERSENT, Jean-François. *La culture des adolescents : rupture et continuité : 26 mars 2004, journée des professeurs documentalistes [en ligne]*. Rouen : académie de Rouen. 23 avril 2004 [consulté le]. 2-PAF. Actualités du PAF. Journées académiques

Disponible à l'adresse :

http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/IMG/pdf/texte_hersent_rouen.pdf

IFLA. *Recommandations pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques publiques [en ligne]*. La Hague : IFLA - Section des bibliothèques pour enfants et jeunes adultes, dernière révision le 15 juillet 2002 [consulté le 01-04-2007]. 2 – Activities and services, Libraries for Children and Young Adults, Guidelines for Library services for Young Adults.

Disponible à l'adresse : <http://www.ifla.org/VII/s10/pubs/guidelines-f.htm>

LACOT, Brigitte. *Compte-rendu de la journée Adolescence et lecture du 18 mai 2004 à Besançon [en ligne]*. Paris : Centre national de documentation pédagogique, juin 2004 [consulté le 01-04-2007]. 2-Actualités. On en parle.

Disponible à l'adresse : <http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/c-En-parle14.asp>.

LOUIS HARRIS-FNAC. *Les jeunes et la lecture, sondage Louis-Harris-FNAC, publié au Journal du Dimanche le dimanche 6 octobre 2002*. Paris : Louis Harris, 2002 [consulté le 01-02-2007]. 2-Les derniers sondages publiés.

Disponible à l'adresse :

http://www.lh2.fr/_upload/ressources/sondages/jeunes_education/LHFFNACOct02.pdf

UNIVERSITE LILLE III. *Les pratiques de lecture des adolescents : journée professionnelle, Lille, 19 octobre 1999 [en ligne]*. Lille : Lille 3, Université Charles-de-Gaulle. 1999 [consulté le 02-03-2007]. 2-Journées professionnelles.

Disponible à l'adresse : <http://jeunet.univ-lille3.fr/jpro/colloque/col8/petit.htm>

UNIVERSITE LILLE III. *Les adolescents et les lieux de lecture : actes de la 3ème journée professionnelle, Lille, 12 décembre 2000 [en ligne]*. Lille : Lille 3, Université Charles-de-Gaulle. 1999 [consulté le 02-04-2007]. 2-Journées professionnelles

Disponible à l'adresse : http://jeunet.univ-lille3.fr/jpro/sommaire/fr_som.htm

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

ALBARET, Lucie. *Adolescents et bibliothèques : attentes et propositions*. 1998. 117 f. + annexes.

Mémoire d'étude sous la direction d'Odile Riondet : diplôme de conservateur de bibliothèque : Enssib (Villeurbanne) : 1998.

Egalement disponible à l'adresse :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/albaret.pdf>

BOUQUIN, Hélène. *La bibliothèque jeunesse Crimée.* 2001. Pagination multiple.

Rapport de stage sous la direction de Blandine Aurenche : diplôme de conservateur de bibliothèque : Enssib (Villeurbanne) : 2001.

BRICOUT, Marie-Hélène. *Les attentes des adolescents à la bibliothèque jeunesse Crimée (Paris).* 1992. 62 f.

Mémoire d'étude sous la direction de Salah Dalboumi : diplôme de conservateur de bibliothèque : Enssib (Villeurbanne) : 1992.

GIORDANI, Chantal. *Amélioration de l'accueil des adolescents dans une bibliothèque pour la jeunesse.* 1994. 14 f. + annexes.

Projet professionnel personnel de bibliothécaire sous la direction de Caroline Rives : IFB (Villeurbanne) : 1994.

Table des annexes

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE POUR LES BIBLIOTHÈQUES MULTISECTIONS	85
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE POUR LES BIBLIOTHÈQUES JEUNESSE OU À DOMINANTE JEUNESSE	96
ANNEXE 3 : GRILLES DE DÉPOUILLEMENT EXCEL, EXTRAITS	107
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE AUX BIBLIOTHÈQUES HORS RÉSEAU	112

.....
.....
.....
.....

Sinon, fait-il partie de vos réflexions ?

OUI NON

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

Les espaces

Les adolescents sont-ils plus présents ?

à la section jeunesse OUI NON

à la section adulte OUI NON

Existe-t-il dans votre bibliothèque, un espace particulier réservé à l'accueil des adolescents ?

OUI NON

Si OUI, est-il à la section jeunesse ? Ou à la section adulte ? Ou est-il hors section ?

.....
.....
.....
.....

Cet espace est-il

- composé de rayonnages fixes ?

OUI NON

Et si OUI, de combien de rayonnages ?

- d'un présentoir ou d'une table de nouveauté ?

OUI NON

- d'un espace de lecture et de consultation ?

OUI NON

Si OUI, combien peut-il accueillir de personnes ? Et comment se présente t-il (chauffeuses, canapés, décoration particulière...)

.....
.....
.....
.....
.....

- d'une salle de travail collectif ?

OUI NON

Si oui, combien peut-elle accueillir de personnes ?)

Pensez-vous que l'espace multimédia prochainement installé visera plus le public adolescent ?

OUI NON

Et si OUI, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont les besoins spécifiques, en multimédias pour adolescents, auxquels vous avez pensé ?

.....
.....
.....
.....
.....

Les collections

Existe-t-il une politique d'acquisition spécifique, en direction des adolescents ?

OUI NON

Ces acquisitions sont-elles le fait de la section jeunesse ? OUI NON

De la section adulte ? OUI NON

D'une coopération entre les deux sections ? OUI NON

Pouvez-vous brièvement détailler cette coopération ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ces acquisitions ados font-elles l'objet d'un rayonnage distinct ? OUI NON

D'un présentoir ou de table de nouveautés distincts ? OUI NON

D'un repérage en rayon particulier ? Lequel ? OUI NON

Dans le cas des présentoirs ou des rayonnages distincts, est-ce que ceux-ci sont signalés par un logo spécifique ? OUI NON

Lequel ?

.....
.....
.....
.....

De manière approximative⁴³, ces collections contiennent combien de titres ?

.....
.....

Quelle est la part (approximative) des titres pour adolescents tirés
des collections éditoriales de fiction pour adolescents ?
des ouvrages de fiction de la littérature générale ?
des collections de documentaires spécifiques ?
des récits de vie et témoignages ?
des BD et mangas ?
autres types de livres (À préciser. Par exemple, classiques scolaires, biographies, etc.).

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos critères de sélection des titres destinés aux adolescents ? (En particulier
quels sont ceux qui vous permettent de choisir parmi les œuvres de fiction de la
littérature générale ou parmi les récits de vie ?).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

⁴³ Il n'est pas nécessaire de comptabiliser ces titres au moyen d'une requête. Nous vous demandons juste une estimation (qui peut être faite à partir des rayonnages).

.....
.....

(Pour le multimédia, voir au-dessus)

Les personnels

Existe-il, dans votre établissement, des personnes plus particulièrement intéressées par l'accueil des adolescents ?

.....
.....
.....
.....
.....

Si oui, dans quelle(s) section(s) sont ces personnes ?

Jeunesse

Adultes

Discothèque

Vidéotheque⁴⁴

Comment cet intérêt se traduit-il ?

.....
.....
.....
.....
.....

Y a-t-il une personne « référente » pour l'accueil des adolescents ? OUI NON

Si oui, à quelle section appartient-elle ?

⁴⁴ Rayez ou supprimez les mentions inutiles.

Quelle est la part de son temps de travail consacrée à cette responsabilité (hors service public normal de l'établissement) ?

En quoi consiste cette « référence » ?

.....
.....
.....
.....

Est-ce une responsabilité unique ou la même personne a-t-elle d'autres responsabilités ?
Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

Cette personne a-t-elle suivie une formation spécifique (par exemple, une formation organisée par Lecture Jeunesse) ? Laquelle ou lesquelles ?

D'autres personnes de la bibliothèque ont-elles suivies des formations spécifiques ?
Combien de personnes et quelles formations ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les actions

Dans la bibliothèque : existe-t-il des actions ou des animations destinées en priorité aux adolescents ? Précisez brièvement.

Clubs de lecture

OUI NON

.....
.....
.....

Ateliers d'écriture

OUI NON

.....
.....
.....

Ateliers SLAM,

OUI NON

.....
.....
.....

Lecture à voix haute

OUI NON

.....
.....
.....

Ateliers spécifiques multimédias

OUI NON

Si OUI, décrivez brièvement vos projets :

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Animations (décrivez les succinctement en donnant leur rythme et leurs sujets)

OUI NON

.....
.....
.....
.....
.....

Autres (À décrire).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Hors de la bibliothèque :

Clubs de lecture

OUI NON

(Si OUI, Précisez le lieu et le partenaire de cette activité)

.....
.....
.....
.....

Ateliers d'écriture

OUI NON

(Si OUI, Précisez le lieu et le partenaire de cette activité)

.....
.....
.....
.....

Lecture à voix haute

OUI NON

(Si OUI, Précisez le lieu et le partenaire de cette activité)

.....
.....
.....
.....

Autres (À décrire).

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Suggestions

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de retourner ce questionnaire à Jean-Claude Utard, Inspection des bibliothèques,
avant le 27 mars 2007.

Annexe 2 : questionnaire pour les bibliothèques jeunesse ou à dominante jeunesse

L'accueil des adolescents dans les bibliothèques parisiennes

Questionnaire destiné aux bibliothèques jeunesse

Bibliothèque :

Le projet d'établissement

L'accueil des adolescents est-il inclus dans le projet d'établissement de votre bibliothèque ?

OUI NON⁴⁵

⁴⁵ Rayez ou supprimez la réponse non valable.

Si OUI, comment ?

.....
.....
.....
.....
.....

Sinon, fait-il partie de vos réflexions ?

OUI NON

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

Les espaces

Existe-t-il un espace réservé aux adolescents dans votre bibliothèque ?

OUI NON

Cet espace est-il

- composé de rayonnages fixes ?

OUI NON

Et si OUI, de combien de rayonnages ?

- d'un présentoir ou d'une table de nouveauté ?

OUI NON

- d'un espace de lecture et de consultation ?

OUI NON

Si OUI, combien peut-il accueillir de personnes ? Et comment se présente t-il (chauffeuses, canapés, décoration particulière...)

.....
.....
.....
.....
.....

- d'une salle de travail collectif ?

OUI NON

Si oui, combien peut-elle accueillir de personnes ?)

Pensez-vous que l'espace multimédia prochainement installé visera plus le public adolescent ?

OUI NON

Et si OUI, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont les besoins spécifiques, en multimédias pour adolescents, auxquels vous avez pensé ?

.....
.....
.....
.....
.....

Les collections

Existe-t-il une politique d'acquisition spécifique, en direction des adolescents ?

OUI NON

Ces acquisitions ados font-elles l’objet d’un rayonnage distinct ? OUI NON

D’un présentoir ou de table de nouveautés distincts ? OUI NON

D’un repérage en rayon particulier ? Lequel ? OUI NON

Dans le cas des présentoirs ou des rayonnages distincts, est-ce que ceux-ci sont signalés par un logo spécifique ? OUI NON

Lequel ?

.....
.....
.....
.....

De manière approximative⁴⁶, ces collections contiennent combien de titres ?

.....
.....

Quelle est la part (approximative) des titres pour adolescents tirés

des collections éditoriales de fiction pour adolescents ?

des ouvrages de fiction de la littérature générale ?

des collections de documentaires spécifiques ?

des récits de vie et témoignages ?

des BD et mangas ?

autres types de livres (À préciser. Par exemple, classiques scolaires, biographies, etc.).

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos critères de sélection des titres destinés aux adolescents ? (En particulier quels sont ceux qui vous permettent de choisir parmi les œuvres de fiction de la littérature générale ou parmi les récits de vie ?).

⁴⁶ Il n’est pas nécessaire de comptabiliser ces titres au moyen d’une requête. Nous vous demandons juste une estimation (qui peut être faite à partir des rayonnages).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(Pour le multimédia, voir au-dessus)

Les personnels

Existe-il, dans votre établissement, des personnes plus particulièrement intéressées par l'accueil des adolescents ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si oui, quelle(s) sont ces personnes ?

.....
.....
.....

Comment cet intérêt se traduit-il ?

.....
.....

.....
.....
.....

Y a-t-il une personne « référente » pour l'accueil des adolescents ? OUI NON

Quelle est la part de son temps de travail consacrée à cette responsabilité (hors service public normal de l'établissement) ?

En quoi consiste cette « référence » ?

.....
.....
.....
.....

Est-ce une responsabilité unique ou la même personne a-t-elle d'autres responsabilités ?
Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

Cette personne a-t-elle suivie une formation spécifique (par exemple, une formation organisée par Lecture Jeunesse) ? Laquelle ou lesquelles ?

D'autres personnes de la bibliothèque ont-elles suivies des formations spécifiques ?
Combien de personnes et quelles formations ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les actions

Dans la bibliothèque : existe-t-il des actions ou des animations destinées en priorité aux adolescents ? Précisez brièvement.

Clubs de lecture

OUI NON

.....
.....
.....

Ateliers d'écriture

OUI NON

.....
.....
.....

Ateliers SLAM,

OUI NON

.....
.....
.....

Lecture à voix haute

OUI NON

.....
.....
.....

Ateliers spécifiques multimédias

OUI NON

Si OUI, décrivez brièvement vos projets :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Animations (décrivez les succinctement en donnant leur rythme et leurs sujets)

OUI NON

.....
.....
.....
.....
.....

Autres (À décrire).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Hors de la bibliothèque :

Clubs de lecture

OUI NON

(Si OUI, Précisez le lieu et le partenaire de cette activité)

.....
.....
.....
.....

Ateliers d'écriture

OUI NON

(Si OUI, Précisez le lieu et le partenaire de cette activité)

.....
.....
.....
.....

Lecture à voix haute

OUI NON

(Si OUI, Précisez le lieu et le partenaire de cette activité)

.....
.....
.....
.....

Autres (À décrire).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Suggestions

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de retourner ce questionnaire à Jean-Claude Utard, Inspection des bibliothèques, avant le 27 mars 2007.

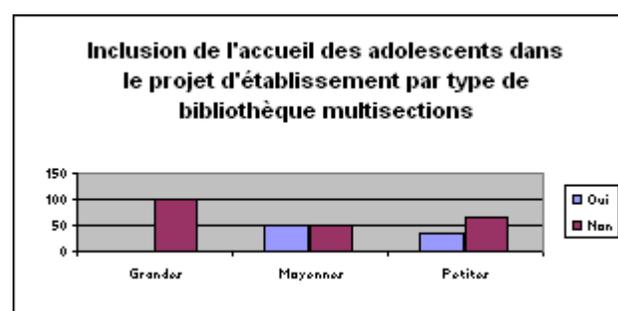
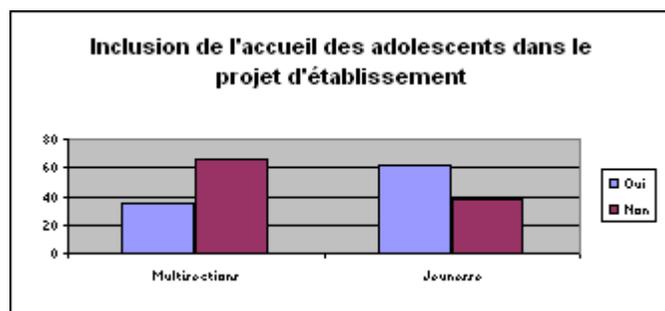
Annexe 3 : grilles de dépouillement Excel, extraits

Le projet d'établissement

L'accueil des adolescents est-il inclus dans le projet d'établissement de votre bibliothèque?

	Oui	Non
Multisections	10	19
Grandes		6
Moyennes	7	7
Petites	3	6
Jeunesse	8	5

	Oui	Non
Multisections	34,5	65,5
Grandes	0	100
Moyennes	50	50
Petites	33	67
Jeunesse	61,5	38,5



On constate que 61,5% des bibliothèques jeunesse incluent l'accueil des adolescents dans leur projet d'établissement contre 55,3% des bibliothèques multisections. Il n'y a donc pas de différence significative entre ces deux types de bibliothèques. On constate par contre l'existence de situations très variables entre les bibliothèques multisections de grande, moyenne et petite taille. Aucune des grandes bibliothèques ayant répondu à l'enquête n'a inclus l'accueil des adolescents dans son projet d'établissement, environ 33% des petites bibliothèques et 50% des bibliothèques de taille moyenne l'ont fait.

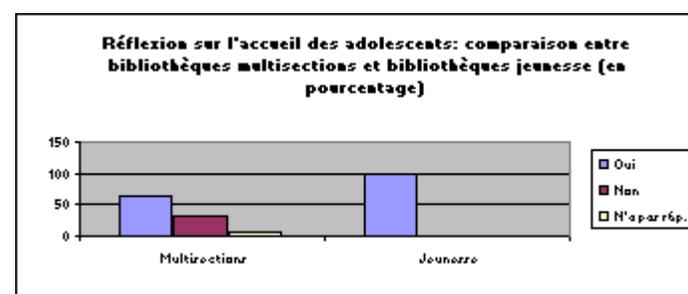
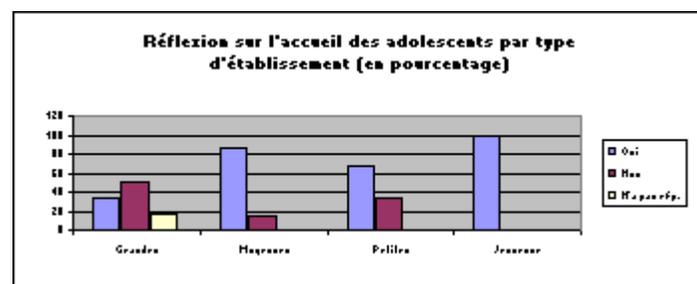
Si oui comment?

Bibliothèques multisections		Bibliothèques jeunesse	
Mots ou expressions clés	Nombre d'occurrences	Mots ou expressions clés	Nombre d'occurrences
Travail sur les collections	6	Travail sur les collections	2
Animations	3	Animations	3
Accueils de classes	7	Accueils de classes	1
Bibliographies et sélections	1	Bibliographies et sélections	2
Accueil et renseignement	1	Accueil et renseignement	

Sinon, fait-il partie de vos réflexions?

	Oui	Non	N'a pas rép.
Multisections	12	6	1
Grandes	2	3	1
Moyennes	6	1	0
Petites	4	2	0
Jeunesse	5	0	0

	Oui	Non	N'a pas rép.
Multisections	63,1	31,6	5,3
Grandes	33	50	17
Moyennes	86	14	0
Petites	67	33	0
Jeunesse	100	0	0



Pourquoi?

Bibliothèques multisections		Bibliothèques jeunesse	
Mots ou expressions clés	Nombre d'occurrences	Mots ou expressions clés	Nombre d'occurrences
Attirer/maintenir	2	Attirer/maintenir	3
Offre documentaire adaptée	3	Offre documentaire adaptée	2
Formalisation de la politique documentaire	1	Formalisation de la politique documentaire	
Faciliter le passage d'une section à une autre	4	Faciliter le passage d'une section à une autre	
Refus de différencier ce public	3	Refus de différencier ce public	
Public trop peu nombreux pour être pris en compte/Autres préoccupations	4	Public trop peu nombreux pour être pris en compte	

61% des bibliothèques multisections n'ayant pas inclus l'accueil des adolescents dans leur projet d'établissement déclarent que cela fait partie de leurs réflexions. Parmi elles on trouve plus de moyennes et de petites bibliothèques. Toutes les bibliothèques jeunesse concernées font de l'accueil des adolescents un de leur thème de réflexion. Si l'on étudie la répartition des réponses entre types de bibliothèques multisections, on constate que les moyennes et petites bibliothèques sont plus impliquées dans cette réflexion que les grands établissements.

Les espaces

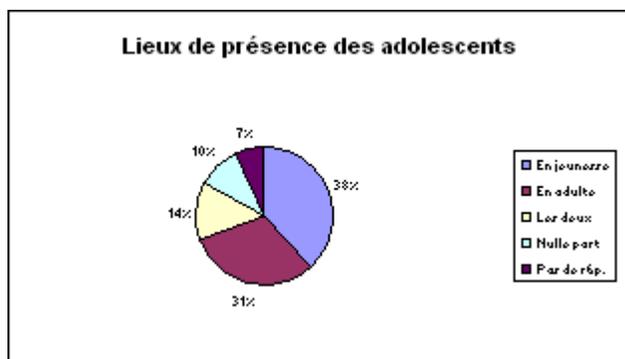
Les adolescents sont-ils plus présents

	En jeunesse	En adulte	Les deux	Disco	Nulle part	Pas de rép.
Multisections	11	9	4		3	2
Grandes	1	2			3	0
Moyennes	5	5	3	0	0	1



Petites	5	2	1	0	0	1
---------	---	---	---	---	---	---

	En jeunesse	En adulte	Les deux	Disco	Nulle part	Pas de rép.
Multisections	38	31	13,8		10,3	6,9
Grandes	17	33			50	0
Moyennes	36	36	21	0	0	7
Petites	56	22	11	0	0	11

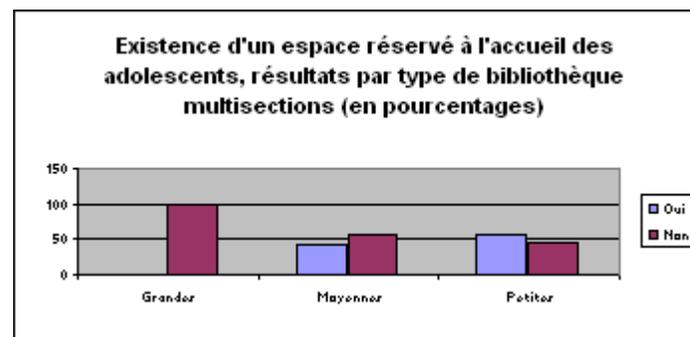
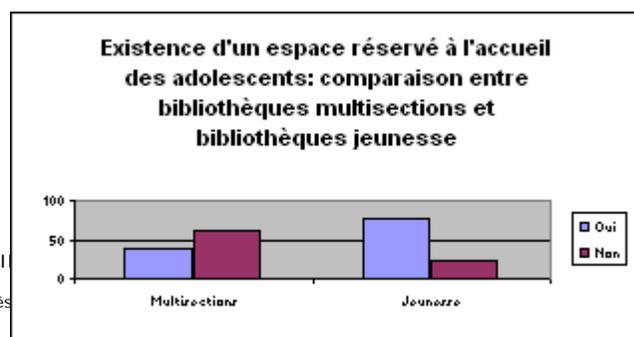


Dans les bibliothèques multisections, les adolescents sont généralement plus présents à la section jeunesse qu'à la section adulte. Si l'on considère les résultats de l'enquête plus en détail, cela est toutefois plus le cas dans les petites bibliothèques multisections. La situation est plus équilibrée dans les bibliothèques de taille moyenne et inverse dans les grandes bibliothèques, les adolescents y étant plus présents à la section adulte. Dans tous les cas, il est relativement rare qu'ils fréquentent à la fois les deux espaces, sauf dans les bibliothèques de taille moyenne où cette fréquentation multiple atteint les 21%. Il est assez étonnant de constater l'absence de multifréquentation des espaces dans les grandes bibliothèques. S'agit-il d'un défaut d'observation des pratiques adolescentes ou d'un symptôme d'une transition réussie entre section jeunesse et section adulte?

Existe-t-il un espace particulier réservé à l'accueil des adolescents?

	Oui	Non
Multisections	11	18
Grandes		6
Moyennes	6	8
Petites	5	4
Jeunesse	10	3

	Oui	Non
Multisections	38	62
Grandes	0	100
Moyennes	43	57
Petites	56	44
Jeunesse	77	23



On constate que les espaces spécifiques réservés à l'accueil des adolescents existent plus fréquemment dans les bibliothèques jeunesse que dans les bibliothèques multisections. Si l'on étudie les résultats par type de bibliothèque multisections, les résultats sont cohérents avec ce qui précède. Les espaces spécifiques sont plus fréquents dans les petites et moyennes bibliothèques et inexistants dans les grandes bibliothèques multisections

Si oui est-il situé :

	A la section jeunesse	A la section adulte	Hors section	Pas de rép.
Multisections	3	1	1	6
Grandes	0	0	0	0
Moyennes	1	1		4
Petites	2	0	1	2

Lorsque cet espace existe, il est plus fréquemment situé en section jeunesse. Il convient cependant de remarquer que le fort taux de non réponse à cette question induit un biais non négligeable.

Annexe 4 : questionnaire aux bibliothèques hors réseau

Questionnaire sur les adolescents en bibliothèques

Je vous prie de répondre à ce questionnaire destiné à recueillir des informations pour nourrir le projet personnel professionnalisé que je présente dans le cadre de ma formation initiale de bibliothécaire. Il porte sur les actions que vous menez ou que vous souhaiteriez entreprendre pour satisfaire ce public.

Le projet d'établissement

1. L'accueil des adolescents est-il inclus dans le projet d'établissement de votre bibliothèque ?

Oui Non

Si OUI, comment ?

.....
.....
.....
.....
.....

2. Sinon, fait-il partie de vos réflexions ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

3. Quelle tranche d'âge considérez-vous comme adolescente?

.....
.....

Les espaces

4. Existe-t-il une section ou « un coin » pour les adolescents dans votre bibliothèque ?

- Oui Non

5. Sous quelle forme ?

- Une section un coin un rayon

6. Où cet espace se situe-t-il dans la bibliothèque ?

- Dans la section jeunesse
 Dans la section adulte
 A l'écart des sections jeunesse et adulte

7. Cet espace est-il composé :

- de rayonnages fixes ?

- Oui Non

- d'un présentoir ou d'une table de nouveauté ?

- Oui Non

- d'un espace de lecture et de consultation ?

- Oui Non

Si OUI, combien peut-il accueillir de personnes ? Et comment se présente t-il (chauffeuses, canapés, décoration particulière...)

.....
.....
.....
.....
.....

- d'une salle de travail collectif ?

- Oui Non

Si oui, combien peut-elle accueillir de personnes ?)

.....
....

- Est-elle réservée aux adolescents

- Oui Non

- Le travail en groupe y est-il permis ?

- Oui Non

- Comment est-elle gérée ?

.....
.....
.....
....

8. S'il n'y a pas d'accueil spécifique des adolescents est-ce par:

- Refus de ghettoïser le public adolescent
 Manque de place

Manque de temps et de personnel

Autres (préciser)

.....
.....
.....

9. Dans ce cas, quels sont les espaces fréquentés par les adolescents ?

Jeunesse

Adultes

Discothèque/Vidéotheque

Autre (préciser)

.....
.....
.....
.....

10. A partir de quel âge les adolescents peuvent-ils emprunter en section adulte ?

.....
.....
.....

11. Peuvent-ils continuer à fréquenter la section jeunesse ?

Oui

Non

12. Peuvent-ils continuer à y emprunter des documents ?

Oui

Non

La fréquentation

13. Si cet espace existe, vous est-il possible de communiquer des statistiques de fréquentation et d'emprunt le concernant ?

.....
.....
.....
.....
.....

14. Un autre public fréquente-t-il cet espace ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

.....
.....
.....

15. Les adolescents peuvent-ils fréquenter les autres espaces sans restriction ?

Oui Non

Si oui, lesquels fréquentent-ils ?

.....
.....
.....

Si non, auxquels n'ont-ils pas accès ?

.....
.....
.....

16. Peuvent-ils y emprunter ?

Oui Non

Les personnels

17. Existe-il, dans votre établissement, des personnes plus particulièrement intéressées par l'accueil des adolescents ?

- Oui Non

18. Si oui, dans quelle(s) section(s) sont ces personnes ?

- Jeunesse
 Adultes
 Discothèque
 Vidéothèque⁴⁷

19. Comment cet intérêt se traduit-il ?

.....
.....
.....
.....

20. Y a-t-il une personne « référente » pour l'accueil des adolescents ?

- Oui Non

21. Si oui, à quelle section appartient-elle ?

- Jeunesse
 Adultes
 Discothèque
 Vidéothèque
 Autre (préciser)
-

.....
....

22. Quelle est la part de son temps de travail consacrée à cette responsabilité (hors service public normal de l'établissement) ?

- Anecdotique
- 1/3
- 2/3
- Temps complet

23. En quoi consiste cette « référence » ?

.....
.....
.....
.....
.....

24. Est-ce une responsabilité unique ?

- Oui
- Non

25. Si non, quelles autres responsabilité a la personne référente ?

.....
.....
.....

26. Cette personne a-t-elle suivie une formation spécifique ?

- Oui
- Non

Si oui, laquelle

.....
.....

.....
.....
.....

27. D'autres personnes de la bibliothèque ont-elles suivies des formations spécifiques ?

- Oui Non

Combien de personnes et quelles formations ?

.....
.....
.....
.....

Les collections

28. Existe-t-il une politique d'acquisition spécifique, en direction des adolescents ?

- Oui Non

29. Si oui, ces acquisitions sont-elles le fait :

- de la section jeunesse ?
 de la section adulte ?
 d'une coopération entre les deux sections ?

30. Pouvez-vous brièvement détailler cette coopération ?

.....
.....
.....
.....
.....

31. Ces acquisitions ados font-elles l'objet

- d'un rayonnage distinct ?
- D'un présentoir ou de table de nouveautés distincts ?
- D'un repérage en rayon particulier ? Lequel ?

32. Dans le cas des présentoirs ou des rayonnages distincts, est-ce que ceux-ci sont signalés par un logo spécifique ?

- Oui
- Non

33. De manière approximative combien ces collections contiennent-elles de titres ?

.....
.....
.....

34. Ces collections contiennent :

- des collections éditoriales de fiction pour adolescents ?
- des ouvrages de fiction de la littérature générale ?
- des collections de documentaires spécifiques ?
- des récits de vie et témoignages ?
- des BD et mangas ?
- autres types de livres (À préciser. Par exemple, classiques scolaires, biographies, etc.).

.....
.....
.....

35. Pouvez-vous estimer approximativement la part de chaque type de documents dans votre fonds pour adolescents ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

36. Quels sont vos critères de sélection des titres destinés aux adolescents ?

.....
.....
.....
.....
.....

Les actions

37. Y a-t-il actuellement des actions et animations spécifiques menées pour les adolescents dans votre bibliothèque ?

- Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

38. Y a t-il eu, dans le passé, des actions qui ont été abandonnées

- Oui Non

Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ?

.....
.....
.....
.....

39. Y a-t-il des actions spécifiques menées pour les adolescents en partenariat avec les collèges et lycées ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

40. Les adolescents participent-ils à l'organisation de la bibliothèque et des animations ?

Oui Non

Si oui, comment ?

.....
.....
.....
.....

Fiche signalétique

1. Nom de la bibliothèque ?

2. A quelle date a-t-elle été ouverte ?**3. Quelle est la taille de la bibliothèque et de ses collections ?**

Taille des espaces ouverts au public :

Taille des espaces réservés au travail interne :

Taille des collections :

Imprimés

Périodiques

CD/DVD

CD-ROM et ressources numériques

4. Quelle est la configuration de l'espace ?

- plateau sur un seul étage
- plateaux sur plusieurs étages
- espaces fermés
- espace ouvert*

5. Les collections sont-elles multimédias

- Oui
- Non

6. Y a-t-il des postes informatiques connectés à Internet ?

- Oui
- Non

7. Sont-ils en accès libre ?

- Oui

Non Dans ce cas, quelles sont les restrictions qui sont appliquées ?

8- Personnel (Nombre, catégorie A, B, C)

9 Budget d'acquisition